

P27/D1,107

**CORRESPONDANCE
NUMÉROTÉE**

**LA NUMÉROTATION
SUR CE FILM**

**RENVOIE
AUX NUMÉROS DES PIÈCES**

REFERENCE: Répertoire numérique P27/D1,78

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 13^{me} Octobre 1904

A Mons. C. L. Huault, J. Poupard, J. Marcotte, V. Van
L. Hamelin, J. A. Cardinal, C. Lippé, J. M. Geoffroy
V. A. Fabien Marc F. Lévesque

Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée

de tous les comités et d'un comité général.....

aura lieu Vendredi, le 14^{me} jour d' Octobre 1904

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Changements à faire dans les plans
de l'Hôtel de Ville en Construction etc etc

Par ordre,

J. Thériault

Greffier-Trésorier.

P27/D1,107

Je soussigné certifie sous mon
serment d'office que le treizième
jour d'Octobre mil neuf cent quatre
entre sept & huit heures P.M. j'ai signifié
Copie de la présente Avis à Messieurs
O L Hamault Jos Poupard J A Cardinal
Jos Marcotte B Lippi Judges Hamelin
J U A Geoffrion V Kian & L P Fabien maire

Ste Genevieve 13/10/1904

J B Lagasce

1560

13 Oct. 1904

Avis. Assemblée de tous les
comités et d'un comité général

J B. Lagasce,
Suff.

P27/D1,107

Téléphone Bell Main 3956.
" des Marchands 1291.

224 RICHELIEU



Bureau de l'Inspecteur de la Cité,

Hotel de Ville.

Ste-Cunegonde, Octobre 14 1904

A. Monsieur le Maire et Messieurs les Echevins
de la Cité de Ste Cunegonde
Messieurs

après votre assemblée du cinq courant
j'ai reçu ordre de M. Hamelin Président
du Comité des Chemins, d'écrire à toute
personne ayant des Matériaux sur
l'avenue dans cette partie de la Rue comprise
entre la Rue Notre Dame et le canal
de faire enlever ces Matériaux tels que Bois
Pierres et le reste, j'ai écrit le même jour et
on n'a pas semblé tenir compte de cette avis
les principaux occupants de cette Rue sont
la Compagnie Putherford, et Napoléon ^{Land} Archem
et la Corporation Ste Cunegonde, j'attends de
vous Messieurs des ordres,

Votre Serviteur

Jos. Dion
Contre-Maitre
des Chemins

P27/D1,107

1561

14 Octobre 1904

14 Oct 1904

Lettre, re materiel
Jos Dion

5

Lettre de M. Dion
re materiel
Attente —

Voici
Question réglée



Montréal 15 octobre 1904.

Monsieur l'échevin Hamelin,
Président de la Commission des Chemins,
Ste-Cunégonde.

Monsieur l'échevin,

Donnant suite à la conversation que nous avons eue ensemble au sujet de la rue Atwater, et des responsabilités qui peuvent en résulter pour Ste-Cunégonde, voici ce que j'ai à vous dire:— Il n'y a pas de doute que si un accident arrive sur la rue Atwater, par suite de son mauvais entretien ou de son mauvais état, la cité de Ste-Cunégonde sera tenue responsable, quelles que soient les obligations auxquelles peuvent être tenues soit la cité de Montréal, ou autre personne, relativement à son entretien.

La loi est positive. Toute municipalité est responsable des accidents qui arrivent sur la voie publique, par suite de son mauvais état ou de son mauvais entretien, et ce, sans considérer si cette voie publique est la propriété de la municipalité ou d'autres personnes.

Comme vous m'avez déclaré que la rue Atwater est réellement dans un mauvais état, et qu'il n'a pas encore été possible d'arriver à une entente avec la cité de Montréal, je ne puis faire autrement que d'aviser la cité de Ste-Cunégonde de voir à faire faire ces réparations, le plus tôt possible, afin d'éviter d'être exposée à des dommages considérables, et nous pourrons, ensuite, réclamer, de qui de droit, ce qui aura été dépensé pour ces travaux.

Je _____



Je profite de l'occasion pour vous rappeler ce que j'ai déjà déclaré plusieurs fois, que Mr Vêbert et moi avons travaillé pendant plusieurs mois pour parvenir à obtenir la solution de cette difficulté.

Vous n'avez pas oublié, j'en suis convaincu, que tous les documents se rattachant à ce règlement entre Montréal et Ste-Cunégonde, au sujet de la rue Atwater, sont introuvables et qu'ils ne sont pas dans les archives de Ste-Cunégonde, et que malgré les déclarations réitérées de Mr Ethier, avocat de la cité de Montréal, que ces documents sont dans ses archives, nous n'avons jamais pu le retracer. Je dois ajouter, cependant, pour ne pas jeter du louche sur la conduite de Mr Ethier, qu'il m'a paru faire tout son possible pour les trouver. Mais comme cela ne règle pas le cas que vous me posez, je vous répète que j'avise la cité de Ste-Cunégonde de réparer immédiatement la rue Atwater, puisqu'elle est dangereuse, et nous nous occuperons ensuite, si vous le désirez, de l'autre question.

Bien à vous,

J. N. Dupuis, c. R.

Avocat de la Cité

1567 15 Oct. 1904
Lettre de Mons FX Dupuis
à

Mons l'échevin L. Haumelin
re

Responsabilités
au sujet de la
rue Atwater

Comité Général
21/11/04

P27/D1,107

P27/D1,107

Province de Québec

✧ CITE DE STE-GUNEONDE ✧

☪ DE MONTREAL. ☪



A M. M. C. P. Fabien Maire, & J. S. Dupont St. Cardinal
V. Vain, Jos Marcotte, L. Hamelin, O. S. Huault
C. Lefebvre, J. W. A. Geoffrin Echevins

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le 12^{me}

jour d' Octobre 1904 ajourné à Mercredi

le 19^{me} jour d' Octobre 1904

J. Hedon

Greffier.

1563

18 Oct. 1904

AVIS D'AJOURNEMENT

J. G. Ledus, Greff.

Je soussigné certifie sous mon serment
d'office que le dix ^{huit} jour d'Octobre mil neuf
cent quatre entre trois & cinq hrs P.M. j'ai signifié
copie de la présente avis à Messieurs V. Kian
O. J. Henault & Lippi & U. A. Geoffrion Jos. Marotte
Jos. Pourpart & A. Cardinal L. Hamelin & P. Fabien Maire

Ste Euzégonde 18/10/1904

Lauderie de Bellefeuille

P27/D1,107

Jerôme L. Décarie
Alphonse Décarie

Décarie & Décarie,
Advocates.

BELL TEL. MAIN, 1269.

Rooms 414, 415 & 416 "New York Life" Building
(PLACE D'ARMES.)

Montreal 19 Oct. 1904.

Monsieur le Secrétaire Trésorier

de la Cité de Ste. Cunégonde de Montréal,

No-224 Rue Richelieu,

Ste. Cunégonde.

Monsieur,

Nous avons reçu instructions du Docteur Elie G. Asselin de réclamer de la Cité de Ste. Cunégonde la somme de \$500.00 de dommages à lui occasionnés par une chute qu'il a faite le 6 Octobre courant, sur un trottoir de votre Corporation, sur la rue Atwater, au nord de la rue Dorchester.

Nos instructions sont de prendre une poursuite à moins d'un règlement sous huit jours.

Nous demeurons,

Vos dévoués,

Décarie & Décarie

Rep. 26/10/04
Rep. 25/11/04 7-582

Frais de lettre \$3.00

P27/D1,107

1564

19 Oct 1904

Reclamation re
dommages subis
D. C. Asselin

#10

Reclamation
de D. C. Asselin M.D.

Reçu de D. C. Asselin

Comité Général

2/11/04

Comité 23/11/04

19/10/04

P27/D1,107



E.P. HEATON,
MANAGER FOR CANADA.

ALL LETTERS
ON THE COMPANY'S BUSINESS
TO BE ADDRESSED TO
THE MANAGER.

Guardian Assurance Company Limited.

ESTABLISHED BY DEED OF SETTLEMENT 1821.

Guardian Building, Montreal, P.Q.

22/Octobre /1904.

Monsieur le Maire & les Echevins,

Municipalité de Ste Cunegonde, P.Q.

Messieurs,-

Nous avons l'honneur de faire application au
Conseil Municipal de Ste Cunégonde, pour avoir notre part
de patronage dans l'assurance du nouvel édifice municipal.

Nous espérons que la présente application sera
prise en considération et en attendant le plaisir d'avoir
une réponse favorable,

Nous demeurons,

Vos tout dévoués,

Léonard Sturtevant

*Montant
Accordé
\$7,500*

*Avis donné
28/11/04*

1565
22 Oct 1904

Application re
assurance
Decary & Hurtubise

H. & N.
9/11/04

Assurance
Decary & Hurtubise
22 Oct/04

P27/D1,107

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 22 Octobre 1904

A Mons. J. A. Geoffrion, Les Propriétaires des Maisons
des Marais, J. A. Cardinal, C. Lefebvre & Veau
O. L. Henault & C. Fabre Mont

Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée
de tous les comités et d'un comité général

aura lieu lundi, le 24^{me} jour d' Octobre 1904

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Assurance de l'Edifice Municipal etc

Par ordre,



Greffier-Trésorier.

Je soussigné certifie sous mon
 Serment ^{soffice} que les vingt deuxième jour
 d'Octobre mil neuf cent quatre j'ai signifié
 entre dix & onze heures à M^{rs} Copie de la présente
 Avis à Messieurs J^{rs} La Geoffrion & V^{rs} Van
 J^{rs} La Cardinal Jos Poupart Jos Marestte
 L^{rs} Lippi L Hamelin O L Hévaull et
 L^{rs} P Fabien Maire

Ste Genevieve 22/10/1904

Lan de rivie de Bellefleur

1576
 22 Oct. 1904
 Avis. Coasemblee de tous les
 comités et d'un comité general
 J. G. Redon
 Soffice

P27/D1,107

Province de Québec

CITE DE STE-GUNEZONDE

DE MONTREAL



A M. M. O. L. Ancelet, V. Vian, G. Lefebvre, J. A. Cardinal
J. S. Maréchal, L. J. Hamelin, J. S. Poirier, J. W. Gifford
Echevins et Adm. Maire

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le 21^{me}

jour d' Octobre 1904 ajourné à Mardi

le 25^{me} jour d' Octobre 1904

J. Thedore

Greffier

1567

24 Oct. 1904

AVIS D'AJOURNEMENT

T. G. Ladus, Greff.

Je soussigné certifie sous mon serment d'office
 que le vingt quatre ième jour d'Octobre mil neuf
 cent quatre, entre trois et quatre heures P.M. j'ai déliné
 copie de la présente, aux
 au domicile de Messieurs Jos Roupart J. A. Cardinal
 S. Lippi J. U. A. Geoffrion V. Vian L. Hamelin Jos
 Marotte O. L. Henault & S. P. Fabien Maire

St. Cunegonde 24/10/1904

J. B. Lagace

P27/D1,107

PHONE MAIN 1032

CANADIAN FIRE UNDERWRITERS' ASSOCIATION

ROYAL BUILDING, PLACE D'ARMES,

ALF. W. HADRILL,
Secretary.

Montreal, Oct. 25th. 1904.

Municipality of St. Cunegonde,

J.G. Dedoux, Esq., City Clerk.

St. Cunegonde

Dear Sir:-

I have your favor of 24th. instant stating that your council, with that of the town of St. Henry, desire an interview with this Association regarding rates of insurance, which shall be placed before the first meeting, the date of which cannot at present be named) of the Montreal committee, when I will advise you as to what arrangements may be made to receive the proposed deputation.

yours truly,

Alf. W. Hadrill

Sect'y.

P27/D1,107

149-149

1568

25 Oct 1904
Lettre re delegation
Cas. Tue Underwriters

Underwriters Cas.
Delegation
St James
25 Oct. 1904

ASSOCIATION
DE
MARINS
CANADIENS

P27/D1,107



Montréal, 25 octobre 1904.

A son Honneur le Maire C.P. FABIEN,
Ste-Cunégonde.

Monsieur le Maire,

J' ai pris communication de la lettre en date du 15 octobre courant que vous écrit Mr Wainwright, pour la Compagnie de Chemin de fer du Grand Tronc, concernant la traverse de chemin de fer sur la rue Dominion .

Par cette lettre, la compagnie offre de construire, à ses frais, une passerelle ou pont pour les piétons, au-dessus de son chemin de fer sur la rue Dominion, et la compagnie déclare qu'elle va construire cette passerelle, sans délai.

Je suis d'avis que la cité de Ste-Cunégonde devrait protester immédiatement la compagnie de chemin de

fer

P27/D1,107



fer du Grand Tronc, que la cité n'accepte pas la construction de cette passerelle, comme un accomplissement des obligations de la compagnie, et que la cité entend se réserver tous recours que de droit contre la compagnie, pour la forcer à remplir ses obligations.

Veillez me croire,

Monsieur le Maire,

Votre bien dévoué,

F. X. Dupuis.

1569 25 Oct. /04
Soumise au
conseil le 9/11/04

Avis donné à
Monsieur l'aveugle le
11/11/04

Re Passelle sur
Donneur.

25 Oct 1904



P27/D1,107

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, Oct. 26 1904

A Mons. le Maire C. P. Fabien.
M. M. les échevins O. Henault - V. Veau -
C. Lippe - J. A. Cardinal - Jos. Marcotte -
L. Hamelin - Jos. Poupert - J. A. Gaffre
Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée
de tous les comités et d'un comité général.....

aura lieu *jeudi*, le *27* jour d' *Oct* 1904
trois
à ~~sept~~ heures ~~et demie~~ p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

G. J. R. Passerelle

Assurance sur la nouvelle butte

Par ordre,

Greffier-Trésorier.

Je soussigné certifie sous mon serment
 d'office que le vingt six ième jour d'octobre
 mil neuf cent-quatre entre trois & quatre heures
 P.M. j'ai signifié. Copie de la présente avis à
 Messieurs E Lippi O L Hinault Jos Marcotte
 L Hamelin J A Cardinal Jos Poupart
 V Kiac J U A Geoffrion & P Fabien Maire

St Cunegonde 26/10/1904

Landais de Bellefeuille

1570
 26 Oct. 1904
 Avis-Assemblée de tous les
 comités et d'un comité général
 J. G. Ledus
 Greffier

P27/D1,107

St-Cunégonde, 26 Octobre 1904

A Messrs. C. P. Fabien Maire, O. L. Heuault, Jos. Poupert
J. U. G. Gessfrion, Jos. Marcotte, L. Hamelin, J. A. Cardinal
E. Lippu, V. Niau

Messieurs,

Avis spécial vous est donné par les présentes, par moi,
J. G. Ledoux
J. P. Pébert, Greffier, qu'une assemblée spéciale de ce Conseil, aura
lieu le Jeudi le 27 jour de Octobre 1904
trois et demi
à huit heures, de l'après-midi.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Les rapports des Commissairesendants
Hotel de Ville de Casseuramont
Compte Général de C. P. P. Passerelle

J. G. Ledoux

Greffier.

P27/D1,107

Je soussigné certifie sous mon serment
D'office que le vingt six ième jour d'Octobre
Mil neuf cent quatre entre trois & quatre heures
P.M. j'ai signifié copie de la présente Avis à
Messieurs S Lippé & L Hénault Jos Marcotte
L Hamelin Jos Poupert & A Cardinal Vieux
J U A Geoffrion & P Fabien Maire

Ste Dunegonde 26/10/1904

Landevie de Bellefleurille

1571
Avis-Assemblée spéciale
26 Oct. 1904
J. S. Ledoux
Greffier

P27/D1,107

TELEPHONE MAIN 2709.

MEMORANDUM.

FROM
P. E. BROWN,
REAL ESTATE AGENT,
97 ST. JAMES STREET,
Room 88, PEOPLES BANK BUILDING.
Selling of Farms a specialty.

Montreal, 7 Nov. 1904
G. Sec. Trés.
Cité de Ste. Catherine

Cher Monsieur,

Veuillez trouver sous pli mon
chèque de \$50⁵⁴/₁₀₀ pour solder la taxe municipale
sur la propriété 3229-3231 rue N. Dami.

J'ai payé l'année passée sous protest, demandant
à ce que la valeur municipale fût réduite à la
vraie valeur (\$4000.) Vos valuateurs ont réduit la valeur
de \$500.⁰⁰ seulement, leur estimation ayant été de \$5550.⁰⁰

Je maintiens que \$5050.⁰⁰ est une estimation tout à fait trop
élevée et je demande à ce que la valeur soit mise à
\$4000.⁰⁰ que je suis prêt à accepter pour la propriété
et en donner un titre clair à qui veut l'acheter.

Bien à vous
P. E. Brown.

#12
Protestation de
P. E. Brown. re
évaluation

Renvoyé par
les évaluateurs

7 Nov. /04

Protest. re évaluation
P. E. Brown

7 Nov 1904

1572

P27/D1,107

P27/D1,107

Montréal, 8 novembre 1904.

A Messieurs le Maire et aux Echevins de la ville de
St Guenegonde -

Messieurs

Désirant établir un bureau de placement dans
votre ville, je désirais, avant de m'établir chez vous,
savoir, s'il faut avoir une licence? quelle est le prix
de cette licence et à quelle condition? J'aimerais à
dire aussi à votre conseil que nous conduisons le
un bureau semblable à Burlington, Vt. à la satisfaction
de tout le monde, mais qu'il n'y a aucune licence
à payer; mais étant ignorant des lois de votre ville
je soumets humblement ma demande à vous.

Vos dévoués

J. Alsingras. J. Eug. Lehaussie

P27/D1,107

1573
Lettre - Not & of
Gingras Chaussé
Re permis d'ouvrir
un bureau de
placements

L'arrêté
des
Renseignés au
chef
ne doit pas
être mentionné
dans les comptes

P27/D1,107

Ste-Cunigonde, Nov 8 1904

A Messrs le Maire C. P. Fabrice M. M. les
échevins J. U. A. Geoffrois - Jos. Paupart -
Lud. Hameluis - Jos. Marcotte - J. A. Cardinal
C. Lippi - V. Veau - O. L. Henault -

Monsieur,

Avis spécial vous est donné par les présentes, par moi,
J. P. Veau, Greffier, qu'une assemblée spéciale de ce Conseil, aura
lieu Mercredi le 9^{ème} jour de Novembre 1904
à huit heures de l'après-midi.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Assurances - Listes électorales -
qui de F. Spunk - 2^{ème} de sur le
contrat de M. H. Martin etc

J. P. Veau
Greffier.

Je soussigné certifie sous mon
serment d'office que le huit-iesme jour
de Nos mil neuf cent quatre entre sept
et huit hrs P.M. j'ai signifié copie de la
presente, Avis a Messieurs les Echevins fas
Poupart & Lippé J A Cardinal fas
Marcotte O L Henault V Van L Hamelin
J N A Geoffrion & S P Fabien Maire

1574

8 Nov. 1904

Avis. Session spéciale du
conseil

E. A. Grisé.

Greffier

Ste Euzégarde 8/11/1904

J. L. De Bellefeuille

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, Vol 8 1904

A Mons. le Maire C. P. Yabeiv - M. M. les échevins
J. U. A. Geoffroy - Jos. Poupard - Lud. Hamelin -
Jos. Marcotte - J. A. Cardinal - C. Leppe - V. Beau
Monsieur, Ed. Demarell

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée

de tous les comités et d'un comité général.....

aura lieu mercredi, le quatrième jour de Novembre 1904

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Assurances - Listes électorales
Cie du G. Puuk - leur apc sur le
contrat de M^{re} H. Martin etc

Par ordre,

E. A. Gressé
Greffier-Trésorier.

Je soussigné certifie sous mon
serment d'office que le huitième
jour de nos mil neuf cent quatre entre
sept et huit heures P.M. j'ai signifié copie
de la présente avis, à Messieurs, Les Echevins
Jos Poupart & Lippé & A Cardinal Jos
Marcotte & J. Henault & V. Kien & Hamelin
& U. A. Geoffrion & C. P. Fabien Maire

St Eustache 8/11/1904

J. L. de Bellavance

1575
8 Nov 1904
Arb. Assemblée de tous les
Comités et d'un comité Général
S. A. Brisé
Scrip

PROVINCE DE QUEBEC, }
CITE DE SAINTE-CUNEGONDE
DE MONTREAL.

Avis Public

#supplémentaires
#supplémentaires

Est par le présent donné que les Evaluateurs soussignés de la Cité de Ste-Cunégonde de Montréal ont complété les rôles d'Evaluation pour les immeubles ou biens fonds ainsi que les rôles pour taxes personnelles pour tous les quartiers de la dite Cité, et qu'ils sont déposés en leur Bureau, à l'Hôtel de Ville, où ils peuvent être vus et examinés par toutes personnes intéressées, jusqu'à *mardi* le 15^{me} jour de *Nov.* prochain (1904) et que les dits Evaluateurs s'assembleront en leur bureau de 1 heure à *5* heures de l'après-midi pour réviser les dits rôles, et entendront et examineront toutes les plaintes qui leur seront soumises concernant toute inscription aux dits rôles, *mardi* le 15^{me} jour de *Nov.* prochain (1904).

Donné à Ste-Cunégonde de Montréal ce *neuvième* jour de *Nov.* mil-~~neuf~~ cent-quatre-vingt-

A Piche
Jos Roy

Bureau des Evaluateurs
Hôtel de Ville de Ste-Cunégonde.

EVALUATEURS
Jos Poirier Sec. des Evaluateurs

PROVINCE OF QUEBEC, }
CITY OF STE. CUNEGONDE
OF MONTREAL.

Public Notice

#supplementary
#supplementary

Is hereby given that the undersigned assessors of the City of Ste. Cunegonde of Montreal have completed the valuation roll of immovibles as well as the rolls for personal taxes for all the wards of the said City and that the same are left at their office at the City Hall, where they may be seen and examined by any person interested until *Tuesday* the 15th day of *Nov.* next (1904) and that the said assessors will meet at their aforesaid office *from one to Eight* of the O'clock in the evening to revise the said rolls and to hear and examine all complaints that may be brought before them respecting any entry in such rolls, until *Tuesday* the 15th day of *Nov.* next (1904).

Given at Ste. Cunegonde of Montreal this *fifteenth* day of *November* one thousand *nine* hundred and *ninety four*

A Piche
Jos Roy

Assessors office
Ste. Cunegonde Town Hall.

ASSESSORS
Jos Poirier Sec'y of the
Evaluators

Je soussigné Certifie sous mon
serment d'office que le neuf ième
jour de Nos mil neuf cent quatre-entre
trois et quatre hrs P M j'ai affiché copie
de la présente Avis publiée à la porte de
l'Eglise et de l'Hotel-de-Ville de la Cité de
Ste Genevieve

Ste Genevieve 9/10/1904

Alias Toumangeau

A. Piché }
Jm. Roy }
Evaluaires

Avis public - Pöle
ou pöle

1576
9 Mar 1904

P27/D1,107

Pétition de
D^{me} V^o Boileau
re
#7 message H de V.
Lettre folio 596
9 Nov. 1904

1577
9 Nov 1904
Office de services
publics message
D^{me} V^o Boileau

St^e Genevieve 9 Nov 1904
A Son honneur le Maire
et les conseillers de
St^e Genevieve

Nous prenons la liberté
de vous offrir nos
services pour l'entretien
du nouvel hôtel de ville
que votre municipalité est
à faire construire. présentement
nous habitons votre ville
depuis plusieurs années
et nous ne voyons aucune
raison pour ne pas avoir
une part de votre patronage.

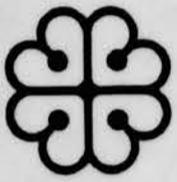
P27/D1,107

Dans l'espérance que nos
demandes seront bien
accueillies de votre
comité
Nous avons l'honneur
de vous sousscrire

Dame Pierre Baileau

Delle Baileau

P27/D1,107



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,107

PHONE MAIN 1032

CANADIAN FIRE UNDERWRITERS' ASSOCIATION

ROYAL BUILDING, PLACE D'ARMES,

ALF. W. HADRILL,
Secretary.

Montreal, Novr. 10th. 190 4.

City Clerk,

Municipality of St. Cunegonde

P.Q.

Dear Sir:-

In reply to the request of your Council for an interview with this Association regarding the fire protection service of your town, I beg to advise you that a Committee has been appointed to meet you and it will be pleased to do so on the morning of Monday or Tuesday next. Kindly advise me at 11. am which day will suit your members.

Yours truly,

Alf. W. Hadriell

Sec't'y.

Del. a St-Henri. le 11/11/04 à Mr Seivial

*Rep.
12/11/04*

1578

10 Nov 1904

Lettre de délégation
Carr. Fire Underwriters

10 Nov. 1904

[Faint signature]

[Faint signature]

P27/D1,107

Cité de Ste Cécile, ont dans leur intérêt, maintes fois demandé l'ouverture de la rue Dominion; et ont fait maintes démarches dans ce sens.

2^e Attendu que la Cie du Grand Trou, a toujours refusé d'accéder au désir des citoyens de la dite cité

3^e Attendu que, présentement, sans l'autorisation ni l'avis du Conseil de Ville, la dite Cie, s'apprête à construire une simple passerelle au dessus de sa voie, à la dite rue Dominion.

4^e Attendu que cette passerelle ne répond ni aux besoins des citoyens de cette ville, ni au désir des mêmes intéressés, tel qu'il appert par les requêtes ci présentées:

5^e Attendu qu'il est de l'intérêt des parties intéressées de s'opposer à la dite construction,

Je propose que ce Conseil, représentant les citoyens de cette municipalité en général, après avoir pris connaissance des requêtes des intéressés, s'opposant à la dite construction

Notifie la Compagnie du Grand Trou de ne pas construire cette passerelle; la dite passerelle ne satisfaisant ni au désir ni aux besoins du Conseil & des citoyens de Ste Cécile

et qu'en cas où elle construirait, elle le ferait à ses risques et devrait en subir les conséquences

1^o Attendu que le Conseil de ville et les citoyens de la cité de Ste Cécile, ont dans leur intérêt, maintes fois demandé l'ouverture de la rue Dominion; et ont fait maintes démarches dans ce sens.

2^o Attendu que la Cie du Grand Trou, a toujours refusé d'accéder au désir des citoyens de la dite cité

3^o Attendu que, présentement, sans l'autorisation ni l'avis du Conseil de ville, la dite Cie, s'apprête à construire une simple passerelle au dessus de sa voie, à la dite rue Dominion.

4^o Attendu que cette passerelle ne répond ni aux besoins des citoyens de cette ville, ni au désir des mêmes intéressés, tel qu'il appert par les requêtes ci présentées:

5^o Attendu qu'il est de l'intérêt des parties intéressées de s'opposer à la dite construction,

Je propose que ce Conseil, représentant les citoyens de cette municipalité en général, après avoir pris connaissance des requêtes des intéressés, s'opposent à la dite construction

Notifie la Compagnie du Grand Trou de ne pas construire cette passerelle; la dite passerelle ne satisfaisant ni au désir ni aux besoins du Conseil & des citoyens de Ste Cécile

et qu'au cas où elle construirait, elle le ferait à ses risques et devrait en subir les conséquences

Comité Général

9/11/04

Notion de Mous
l'chevris ja cardinal
re passeulle

9 Perceps
193 Gerbrude
Vachin

P27/D1,107

Canada)
 Province de Québec) A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins de
 Cité de Ste Cunégonde) la Cité de Ste Cunégonde.

L'humble requête des soussignés, électeurs et propriétaires de la cité de Ste Cunégonde, expose respectueusement :

1o. Attendu qu'il est rumeur que Monsieur L. A. Rivet a l'intention de faire proposer au conseil de votre cité, l'adoption d'une requête demandant à la Compagnie du G. T. R., de consentir à ce que les piétons, au moins, aient toute liberté de traverser la voie de la compagnie à la rue Dominion.

2o. Attendu que nous considérons qu'il vous a été promis, non pas seulement un passage pour les piétons sur la voie du G. T. R. à la rue Dominion, mais bien l'ouverture entière et complète de la dite rue, à travers la dite voie, avec barrières et gardiens, le tout aux frais de la dite Compagnie.

3o. Attendu que de plus, la Cité de Ste Cunégonde a le droit d'obtenir la dite traverse à niveau dans toute la largeur de la dite rue Dominion.

4o. Attendu que accepter dans les circonstances suggérées par monsieur L. A. Rivet de faire adopter telle requête serait, à notre point de vue, compromettre les droits de la Cité de Ste Cunégonde.

Pourquoi nous prions votre conseil de refuser l'adoption de toute requête à la Compagnie du G. T. R. ou à toute autre personne, compagnie, commission quelconque, qui n'aurait pas pour objet l'ouverture immédiate de la rue Dominion, à travers la voie du G. T. R. aux conditions et termes promis par l'honorable R. Préfontaine et monsieur L. A. Rivet.

Et vos soussignés ne cesseront de prier.

✓ Benj. Austin - 121 Richelieu St
 Joseph Thonnet - 121 " " Richmond St
 Thomas Bischois 734 Albert
 Albert Bischois 734 "
 Joseph Cardinal 263 Richelieu
 Bruno Beausolul 2601 Notre Dame St.
 Joseph Guisard 1537 St Jacques
 George William Ferrar 1031 Notre Dame
 A. Pepin 40 Napoleon
 Samuel Worth 179 Vint St
 Théophile Bertrand 245 Delisle
 Joseph Bissonnette 1469 St-J
 J. Lodelle Labelle 763 rue Albert
 P. St Aubin ~~13~~ 172 Queen
 M. Delisle 90 Vint
 Wilfrid Denis 1545 St-Jacques
 Orval Hurteau 241 Queen
 Alf. Hurteau 239 Queen
 J. Hurteau 53 Dominion
 Richard Noyon 74 Couronne
 J. B. Ouellet 225 coursol
 H. Ouellet 175 Vint
 Jude Thibault 1549 St. Jacques
 J. Marchand 1506 St Jacques
 J. Jette 1485 St James

P27/D1,107

Ernest Côté	318 Elise
J. A. LeBlanc	69 Vint
Ferd. LeBlanc	69 Vint
R. W. Owens	3172 Notre Dame
A. N. Duboué	100 Duval
Joseph Delisle	165 Delisle
Ulric Delisle	771 Albert

Canada)
Province de Québec) A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins de
Cité de Ste Cunégonde) la Cité de Ste Cunégonde .

L'humble requête des soussignés électeurs et propriétaires
de la cité de Ste Cunégonde, expose respectueusement :

- 1o. Attendu qu'il est rumeur que Monsieur L. A. Rivet a l'in-
tention de faire proposer au conseil de votre cité l'adop-
tion d'une requête demandant à la Compagnie du G. T. R. de
consentir à ce que les piétons, au moins, aient toute liber-
té de traverser la voie de la compagnie, à la rue Dominion.
- 2o. Attendu que nous considérons qu'il vous a été promis,
non pas seulement un passage pour les piétons sur la voie
du G. T. R. à la rue Dominion, mais bien l'ouverture entière
et complète de la dite rue, à travers la dite voie, avec bar-
rières et gardiens, le tout au frais de la dite Compagnie.
- 3o. Attendu que de plus, la Cité de Ste Cunégonde a le droit
d'obtenir la dite traverse à niveau dans toute la largeur de
la dite rue Dominion.
- 4o. Attendu que accepter dans les circonstances suggérées
par monsieur L. A. Rivet, de faire adopter telle requête se-
rait à notre point de vue, compromettre les droits de la Ci-
té de Ste Cunégonde.

Pourquoi nous prions votre conseil de refuser l'adoption de
toute requête à la Compagnie du G. T. R. ou à toute autre
personne, compagnie, commission quelconque, qui n'aurait pas
pour objet l'ouverture immédiate de la rue Dominion, à tra-
vers la voie du G. T. R. aux conditions et termes promis par
l'honorable R. Préfontaine et monsieur L. A. Rivet.

Et vos soussignés ne cesseront de prier.

Le Lippé-Leprieux 152 Dileite
Echevin N. Lapointe 64 Quersnel

Fr. sc. Chadillon 174 rue Delisle
 Philémon Gougeon 166 Rue Richelieu
 H. Gauthier 17 1/2 Delisle
 Edm. Gratton 700 Allée
 Marie Delisle 793 Allée
 Georges Lavoie 178 1/2 Water
 Méphise Lavallée sr 813 Allée
 Arthur Daoust 1894 St Laurent
 Magloire Côté 200 Delisle
 Achille Bouchard 286 D'Argemont
 P. St. Louis 172 Quisnel
 A. Chretien 133 Rebeke
 M. M. M. 460 St Antoine
 Julien Brosseau 1230 St Jacques
 P. D. Gue 1459 St Jacques
 Emile Lavoie 1284 St Jacques
 Pierre Laroche 2 Larin Lane.
 J. M. M. 409 St. Antonie
 L. Verdun 53 1/2 Dominion
 James Bouffé 75 Dominion
 Eméric Biron 21 Biron

Edmond Luyment 1211 St James
Daigneault terrace Bonaventure

200 gagre 72 Inval
israel. Charon 58 Guesnel

Albert Thout 63 Dominion

Patrick Brennan 34 Gaudry Ave.

Joseph Beville 165 Delisle

M. Delisle a St-Louis de Rue Albert

J. Mathews 52 Canal St.

J. Luyet 327 Sherbrooke

Robitand 19 1/2 Lurquan

J. J. Duguay 301 1/2 St-Charles Bonaventure

Jarnett Corisval
63 Dominion St

Canada)
 Province de Québec) A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins de
 Cité de Ste Cunégonde) la Cité de Ste Cunégonde.

L'humble requête des soussignés, électeurs et propriétaires de la cité de Ste Cunégonde, expose respectueusement :

- 1o. Attendu qu'il est rumeur que Monsieur L. A. Rivet a l'intention de faire proposer au conseil de votre cité, l'adoption d'une requête demandant à la Compagnie du G. T. R., de consentir à ce que les piétons, au moins, aient toute liberté de traverser la voie de la compagnie à la rue Dominion.
- 2o. Attendu que nous considérons qu'il vous a été promis, non pas seulement un passage pour les piétons sur la voie du G. T. R. à la rue Dominion, mais bien l'ouverture entière et complète de la dite rue, à travers la dite voie, avec barrières et gardiens, le tout aux frais de la dite Compagnie.
- 3o. Attendu que de plus, la Cité de Ste Cunégonde a le droit d'obtenir la dite traverse à niveau dans toute la longueur de la dite rue Dominion.
- 4o. Attendu que accepter dans les circonstances suggérées par monsieur L. A. Rivet de faire adopter telle requête serait, à notre point de vue, compromettre les droits de la Cité de Ste Cunégonde.

Pourquoi nous prions votre conseil de refuser l'adoption de toute requête à la Compagnie du G. T. R. ou à toute autre personne, compagnie, commission quelconque, qui n'aurait pas pour objet l'ouverture immédiate de la rue Dominion, à travers la voie du G. T. R. aux conditions et termes promis par l'honorable R. Préfontaine et monsieur L. A. Rivet .

Et vos soussignés ne cesseront de prier.

Arthur Renaud 118 Richelieu
 C.A. Barbeau 273 Williams
 J. Gagnon 113 Dymony
 Ovide Brunet 425 St Antoine
 B. Lamière 166 Lussuel
 J. Addison 108 Workman
 Elzear Gagnon 120 Richelieu
 Leonide Thibaudin 90 Papineau
 Abraham Jossé 122 Richelieu
 Léandre Ethier 161 Richelieu
 J. Walsh 1175 Workman
 B. Bourgeois 121 Richelieu
 J. Davis 12 Dominion
 Alex. St. Pierre 122 Richelieu
 Le Perrotte 26 Dominion
 J. Thibby 182 Delisle
 Ovide Brunette 130 ~~Workman~~ Richelieu
 Mathias Doyardins 132 Richelieu
 Lazar St Pierre 134 Richelieu
 Hilfrid Paquette 125 Rue Richelieu
 Charles Brunet 125 Rue Richelieu
 Joseph Doyardins 125 1 Richelieu
 Joe D. Lavigne 125 Richelieu
 M. Troost 26 1/2 Richelieu
 L. Breyer 3162 St. D.
 Jos. Bonillard 3063 St. D.

Magloire Chantand 756 Albert street
 Geo Gravel 348 Delile
 Jos Brunet 786 Albert street
 A.G. Galbat 4 Bonaventure ave
 Joe Smith 10. Calumet ave
^{Michel}
 Mrs Seymour x 114 Jued nel
 Mrs Seymour x 114 Jued nel
 Joseph Andry Beaugie 256 Richelieu st
 Lynette Gordon 29 Napoleon
 John Gray 39 Quessel.
 O. de la Roche 259, 261, 263, 265

George Deslauriers	150	Rechelem
Zatigue Saparte	150	Rechelem
Antoine Lefebvre	152	Rechelem
G. Pardy	152	Rechelem
Alton Gougeon	158	Rechelem
Simeon Montelle	160	Rechelem
Arthur Gagne	272	Rechelem
Lo Bessent	121	Rechelem
Zatigue Lafond	121	Rechelem
B. S. Austin	121	Rechelem St
George Renaud	113	" "
R. Renaud	113	" "
Robert Grenier	111	" "
George Labiche	128	" "
H. Lalonde Delisle	196	
H. Hatter	111	
Louis Raimonet	615	Albert St
Jules Tavernier	619	Albert
William Spidding	88A	Quennel
Arnas St Jean	124	Vinc St
Marcel Hiller	235	Delisle St

Canada)
 Province de Québec) A Son Honneur le Maire et à Messieurs les Echevins de
 Cité de Ste Cunégonde) la Cité de Ste Cunégonde .

L'humble requête des soussignés électeurs et propriétaires
 de la cité de Ste Cunégonde, expose respectueusement :

- 1o. Attendu qu'il est rumeur que Monsieur L. A. Rivet a l'in-
 tention de faire proposer au conseil de votre cité l'adop-
 tion d'une requête demandant à la Compagnie du G. T. R. de
 consentir à ce que les piétons, au moins, aient toute liber-
 té de traverser la voie de la compagnie, à la rue Dominion.
- 2o. Attendu que nous considérons qu'il vous a été promis,
 non pas seulement un passage pour les piétons sur la voie
 du G. T. R. à la rue Dominion, mais bien l'ouverture entière
 et complète de la dite rue, à travers la dite voie, avec bar-
 rières et gardiens, le tout au frais de la dite Compagnie.
- 3o. Attendu que de plus, la Cité de Ste Cunégonde a le droit
 d'obtenir la dite traverse à niveau dans toute la largeur de
 la dite rue Dominion.
- 4o. Attendu que accepter dans les circonstances suggérées
 par monsieur L. A. Rivet, de faire adopter telle requête se -
 rait à notre point de vue, compromettre les droits de la Ci-
 té de Ste Cunégonde.

Pourquoi nous prions votre conseil de refuser l'adoption de
 toute requête à la Compagnie du G. T. R. ou à toute autre
 personne, compagnie, commission quelconque, qui n'aurait pas
 pour objet l'ouverture immédiate de la rue Dominion, à tra-
 vers la voie du G. T. R. aux conditions et termes promis par
 l'honorable R. Préfontaine et monsieur L. A. Rivet .

Et vos soussignés ne cesseront de prier.

L. Lippé 152 Delisle
Adelard Cardinal 197 Chatham
Thos Turgeon pere 107 Cours St
A. Stongé 106 Duquesne

Napoleon Inala 29 Dominion
 Sennion Rivard 147^{re} Richelieu
 Dolphis Lantheri 31 Dominion St.
 Arthur Peneault 124^c Delisle St.
 Harmidas Jharclon 582 Albert
 Liandre Melocher 583 Albert
 Napoleon Renand 563 Albert
 Henry Loachapelle 567 Albert
 Walsseur 568
 J. Sadouceur 574 Albert
 W. Nantel 595 Albert
 G. Rousseau 580 do
 E. Rousseau 578 do
 L. Larain . . . 580 do
 H. Monpetit 627 do
 Sam Patenaude Albert
 Amidee Fortier 761 " "
 M. Pariseau 31 Dominion
 H. Pilon 102 Vint
 R. Laliberte 1570 St Jacques
 Jos Peneault 124 Delisle
 J. Lalonde 176^{re} Delisle
 H. Hottin 176^{re} Delisle
 Adelard Bivandier 1204 St Jacques
 Ed. Marchand 74 Delisle
 L. Rivard 3073 Notre Dame
 G. Archambault 148 Delisle

• M. de Chadillon 174 Deslisle
 G. Barrette 142 S. Deslisle
 H. Robitaille 142 1/2 Deslisle
 M^r Hebert 198 1/2 " "
 A. Chadillon 174 Deslisle
 Hercule Dupuis 148 Deslisle
 M^r de Clair 169 Deslisle
 B. Bye 163 Deslisle
 J. Patterson 165 Deslisle
 A. Valade 42 Deslisle
 P. Charron 1249 Deslisle
 Jos. Carter 27 Dominion
 Hubert: M^r de 167 Courcel
 Achille Letourneau 142.6 Deslisle
 Louis Archambault 152 Deslisle
 Bermudas Veau 258 Deslisle
 Orel Legault 193 Richelieu
 F. X. Pladeau 178 Atwater Av.
 Prosper Monette 214 Deslisle
 J. Adolphe Bergeron 41 1/2 Deslisle Dominion
 Aboudeus Botte 301 1/2 Richelieu
 Thomas Lemire 380 Richelieu
 Philias Bonvill 735 Albert
 Joseph Brasseur 992 St Denis
 Etienne Lapointe 43 Windsor
 G. Choquet 1018 St Jacques
 J. Charbonneau
 J. Gagnon 139 Richelieu

Jos Michambault 1003 Demontigny

Ed. Poirier 127 Delisle

Em. Legault 47 Dominion

G. Duroch 246 St Charles

Adela Duroch 246 St Charles

St. Hatto 3014 Richelieu

~~Handwritten signature~~ 3196 St. Jean

G. Simmond Laurier St

Jos Schale 509 Albert

H. Roy 1205 St Jacques

R. Rubin 1205 St Jacques

John. Abbott 786 Albert

Jos Major 3243 Notre Dame

Louise 15 St. Jean

A. Ledoux 215 Duessell

Eug. Bergeron 197 Montcalm

Alphonse Grouard 77 Duessell St

G. Lapointe 62 Duessell

Alfred Tichette

H. Montpetit

Ch. Clément
prot. Christie

Jos. Meunier
Antoine Dupais
Fabien Gagnon.

Jane Danguise
Mad. G. Mathieu

Memorin

Joseph Jacasse

Ehs. Rivard

Hercule Rivard

David Doyotte

t. Gagnon

Bois Prévost

Antoine Cataford

Joseph Poirier

Alfred Côté

Arthur Allaire

Zéphirin Julliatrault

Valérie Baper

Pierre Ouimet

Joseph Boudreau.

Wilfrid Lamotte

L. Lavie

J. Jumeau

S. Gagnon + 139 Richelieu
 Joseph Langlois + 180 Dehste
 L'Amable Dagueau 150 Richelieu
 Frédéric, Daigneault + 52 Richelieu
 H. Montpetit M.D. Nojaleau
 Jos Moreau Nojaleau
 Antonin Dubois Duverne
 Fabien Gagnon
 R. Ballard Marchand de prison
 Louis Crôte + 127 1/2 Richelieu
 Honoré Nadary 130 Richelieu

Joseph Berdard
 St. Louis
 R. Mallette 135 Richelieu et
 Louis Maliquette
 Octave Bertrand 135 Richelieu
 John O'Brien 139 Richelieu
 Alex Lamontagne 143 Richelieu
 Arthur Pouvier 145 Richelieu
 Alex Gauthier 240 Dehste
 A. Lehtier 124 Richelieu
 B. A. Cox 28 Quincet St
 J. Guay 8152 Notre-Dame
 A. Depatie 103 Coursol

P27/D1,107

[Faint handwritten notes, possibly names and dates, including "1891" and "1892"]

Nov 9-1894
15/18
Requête des citoyens
Passelle rue
Sommeville
Presente 9/10/94
a un comite d'abord
et ensuite de
Mons. l'archevêque
Cardinal à l'appui
de la dite requête

P27/D1,107



Pièces réunies

FIN

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, *Nov 14* 189*1904*

A Mons. *C. P. Fabris - J. U. A. Geoffrois*
C. Lippe, Jos. Marcotte, L. Bonnelin
V. Théri Jos. Poupard - J. Cardinal &
Monsieur, *J. L. Henault.*

Avis spécial vous est par le présent
donné que le Conseil de cette Cité procédera
à l'examen et à la vérification de la liste des
électeurs parlementaires, *mercredi*
le *16* ~~jours~~ jour de *novembre*
~~mil neuf cent quatre~~
~~mil huit cent quatre-vingt-dix~~, à *8*
heures *pm.*, au No. 224 rue Richelieu.

Par ordre,

J. A. Grisé
Greffier-Trésorier.

P27/D1,107

1579

14 Nov. 1904

Verification de la
liste électorale Parlemen
taire

Greffier

Ste-Cunégonde, 14 Nov. 1904

A Mons. C. P. Fabien, J. U. A. Geoffrion, Cam.
Lippi, Jos. Marcotte, L. Hamelin, V. Vêpres, Jos. Poupart
J. A. Cardinal + O. L. Henault
Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée

de tous les comités et d'un comité général

aura lieu mardi, le 15^{me} jour de Nov. 1904

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Ordre du Jour

- Approbation de comptes
- Lettre de Mr. J. A. H. Hébert
- J. K. Ward Re terrain rue Atwater
- Rue Duvernay - Fermeture
- Lettre de Mr. Dion - re matériaux rue Atwater
- Lettre de l'Avocat de la Cité re rue Atwater
- Lettre - pétition de Dne. Vve. Boileau
- " " de Dne. Kiley
- Réclamation de N. Lemaire et lettre de la Mont. Water & Power CO.
- Réclamation G. S. Asselin, M. D.
- Protêt de P. S. Bronn
- Lettre de Mr. St-Julien re réclamation G. N. Ducharme.

Re taxe d'affaires - O. Pilon

" " O. Pelletier

" " Tous Lapointe

" " Clendinning & Son

C. A. G.

C. A. G.

Greffier-Trésorier.

Je soussigné certifie sous mon
 serment d'office que le quatorze ième
 jour de Nos mil neuf cent quatre fait
 signifié copie de la présente avis à mes-
 sieurs O L Hénault - V Kian L Lippi
 J U A Geoffrion Jos Pourpart Jos
 Marcotte L Harnelin J A Cardinal &
 P Fabien maire

Ste Euzégonde 14/11/1904
 J B Lagasce

1580

Avis-Assemblée de tous
 les comités et d'un comité
 général
 14 Nov. 1904

E. A. Guise

P27/D1,107

Province de Québec

☞ CITE DE STE-GUNEONDE ☞

☞ DE MONTREAL. ☞



A

C. P. Fabien, J. V. A. Scoffrin ~~Cherrier~~ — Cam. Lippé —
~~Cam. Lippé~~, V. Viau, O. L. Hénauld, L. Hamelin, J. A. Cardinal,
J. A. Poupart — Jos. Marcotte —
Monsieur.

Ordre du jour

Approbation des minutes des cinq dernières assemblées
réception et adoption des rapports des différents comités
Motion de l'avocat de la cité au sujet de la passerelle rue Dominion
Projet de Loi de Mr. L.A. Turgeon.

Examen et vérification de la liste des électeurs
parlementaires
Nomination des comités.

cas

P27/D1,107

Province de Québec

☞ CITE DE STE-GUNEGONDE ☞

☛ DE MONTREAL. ☛



A

C. P. Fabien, J. U. A. Scoffriochain — Cam. Lippé —
~~Cam. Lippé~~, V. Viau, O. L. Hénault, L. Hamelin, J. A. Cardinal,
J. A. Poupart — Joe. Marcotte —
Messieurs.

Sachez que ce Conseil s'est, le 9^{me}

jour de Nov. 1904 ajourné à Mercredi

le 16^{me} jour de Nov. 1904

E. A. Trévisi
Greffier.

1581

AVIS D'AJOURNEMENT

Je soussigné certifie ^{15/11/1904} sous ^{Greffier} mon serment
 d'office que le quinze ième jour de novembre
 mil neuf cent quatre j'ai signifié copie de
 la présente avis à Messieurs O L Hénault V Kian
 S Lippi J U A Geoffrion Jos Roupart Jos
 Marotte L Hamelin J A Cardinal & S P Fabien Maire

Ste Genevieve 15/11/1904

J B Lagassee

P27/D1,107



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,107

L. H. ARCHAMBEAULT, C.R.

LOUIS H. ARCHAMBEAULT, LL.B.

Archambeault & Archambeault

TEL. BELL MAIN 3051

AVOCATS

1586 $\frac{1}{2}$ RUE NOTRE-DAME.

*Refusé
par l'archevêque
de Québec
le 18 courant
1905*

Montréal, 12 Janvier 1905

Monsieur le Secrétaire Trésorier de la Cité de
St. Cyprien,

Cher Monsieur

Il y a au delà de deux mois
j'ai produit entre vos mains, au nom
de Madame Archambeault, une réclama-
tion pour dommages lui résultant de la
mauvaise construction d'un trottoir vis-
à-vis sa propriété nos 176-178 rue Richelieu.
Depuis je n'ai reçu aucune nouvelle
de cette réclamation, quoique vous m'avez
promis de la soumettre au Conseil de la
Cité et de me laisser savoir sa réponse.
Si le Conseil ne veut pas devoir en ad-
mettre le bien fondé, je vais prendre de
suite des procédés en justice contre la
Cité.

Votre dévoué,

L.H. Archambeault

Ref 2/1/05

Madame Alexina Laranger,
 épouse de L. Henri Archambault,
 C. R. Avocat,

Reclame de
 La Cité de Ste. Cécile de
 Montréal

Pour dommages causés à
 sa propriété Nos 176 et 178
 rue Richelieu, par la défectu-
 osité du trottoir qui a été
 posé par la dite Cité vis à
 vis sa propriété, et qui faisait
 déverser l'eau de la rue dans
 la cave de sa maison et la
 déteriorait et la rendait
 impropre à être occupée par
 de bons locataires; \$ 72.00
 par année pour cinq ans et
 moitié de l'année courante,
 soit \$ 396.00

Madame Archambault a dû,
 depuis cinq ans et demi, à
 raison de l'inondation
 presque continue de la
 cave de sa maison, réduire
 les loyers des trois logements
 de vingt quatre dollars chaque
 par année, et les louer à des
 locataires pauvres qui ne la
 payaient qu'incomplète-
 ment

ment. Elle a de plus dû faire
des travaux au montant
de plusieurs cents dollars
pour réparer les dommages
causés par l'eau et l'humidité,
et pour relever le niveau
de sa maison et y
construire un nouveau so-
lage en pierre.

Montréal 15 Novembre 1904

J. H. Archambault
Avocat & Procureur.

Référé à l'avocat de la cité
Minutes du 18 janvier 1905

Reclamation de
Dame Archambault
c/ Les Alémas Longue.
Recu. 15/11/04
Référé au Président de
la Cité + for. Dyon. us-
sidents des chemins
le 21/11/04
Référé à l'accept de
la Cité le 18 janvier
1905 —
Avis donné le 21/1/05
15 Nov. 1904
#7

P27/D1,107



Pièces réunies

FIN

P27/D1,107

16 Novembre 1904

Proposé par *Mons. l'échevin L. Hamelin*
Secondé par " " *Jos. Marcotte*

Attendu que n'obstant les protestations de la Cité de Ste-Cunégonde contre la Compagnie du Grand Trunk au sujet de la construction d'une passerelle au-dessus de la voie ferrée de la Compagnie à la rue Dominion, que la dite Compagnie a pris sur elle de construire à l'endroit ci-dessus mentionné.

Attendu que cette construction a été faite au mépris des droits de la cité de Ste-Cunégonde, et qu'elle peut constituer un danger pour le public.

Résolu que la cité de Ste-Cunégonde ne reconnaît, en aucune façon la construction de cette passerelle comme remplissant les obligations de la Compagnie du Grand Trunk vis-à-vis de cette cité.

Que cette cité refuse de reconnaître cette passerelle et qu'elle ^{se} dégager de toute responsabilité au sujet de cette passerelle ou de sa mise en usage.

Que cette cité se réserve tous recours que de droit contre la Compagnie au sujet de cette passerelle et du passage à niveau à la rue Dominion.

Que le greffier soit autorisé à transmettre à la compagnie copie de la présente résolution.

✓
entendu
se.

Copie
adressée à
M. du G. S. R.
3 Décembre 1904

1583
Résolution
no. 100 G. J. R.
au sujet de
la passerelle
sur Dominion
16 Nov. /04

P27/D1,107

Ste-Catherine, Nov. 19 1904

*à Monsieur le Maire, M. P. Fabre, M. M. les
membres du Conseil - L. Hamelin -
J. Marchand - J. Gagnon - J. A. Tremblay -
R. Lefebvre - O. L. Hensault - J. L. L...*

-o- ORDRE DU JOUR -o-

- Approbation de comptes
- Lettre de Mr. J.A.H. Hébert
- J.K. Ward Re terrain rue Atwater
- Rue Duvernay - Fermeture
- Lettre de Mr. Dion - re matériaux rue Atwater
- Lettre de l'avocat de la cité re rue Atwater
- Lettre - pétition de Dme. Vve. Boileau
- " " " Kiley
- Réclamation de W. Lamarre et lettre de la Mont. Water & Power CO.
- Réclamation G.E. ~~Asselin~~ Asselin, M.D.
- Protêt de P.E. Brown
- Lettre de Mr. St. Julien re réclamation G.E. Ducharme.
- Re taxes d'affaires - O. Pilon
- " " " O. Pelletier
- " " " Tous. Lapointe
- " " " Clendenning & Son
- Réclamation de Dame Alexina Archambault
- Pétition de Mons. Horace Gagné
etc., etc.

P. A. Guil
Gentilhomme

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, *Nov. 19* 1904

A Mons. le Maire C. P. Fabrice MM. les
échevins — Jos. Poupard — L. Hamelin —
Jos. Marcotte — J. Cardinal — J. A. Giffreux —
E. Lévesque — O. L. Henault — J. V. V. V.
Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée
de tous les comités et d'un comité général

aura lieu *lundi*, le *21^{ème}* jour de *novembre* 1904

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Par ordre,

J. A. Giffreux
Greffier-Trésorier.

Je soussigné Certifie sous mon
serment d'office que le dixième ^{sept}
jour de Novembre mil neuf cent quatre
entre trois et quatre hrs P M j'ai signifié
copie de la présente avis à Messieurs
O L Hénault V Kian C Lippi L Hamelin
Jos Marcotte Jos Roupart J Le Cardinal
J U A Geoffrion & C P Rabien maire

Sto Euzegonde 19/11/1904

Landerie de Bellefeuille

1584
Avis-Assemblée de tous
les comités et d'un comité
général 19/11/1904

Greffier

P27/D1,107

P 1585
Petition de
M^{me} Beauchamp
Reçue le
23/11/04 a la
prochaine assise
de la
20 Nov. /04

Montreal Nov 20 1904.

Monsieur Le Maire.

Je m'adresse a vous
et au conseil de vouloir
etre assez bon de m'accorder
la dispense de payer les
taxes d'affaires. Etant seul
avec mes enfants pour avoir
a tout et ayant pas de stocks
seulement que quelque petit
reparages de plumes qui me
raporte bien peu voyez as-
sez bon de bien vouloir
m'accorder cette faveur si
vous plait. votre Devoué
Madame Beauchamp,
3178 Notre Dame,

P27/D1,107

St-Cunégonde, 22 novembre 1904

A Messrs C. P. Fabien, J. Y. A. Geoffrion, Joseph
Marcotte - J. A. Cardinal, Cam. Lippi, V. Viau
O. L. Hénault - L. Hamelin - Jos. Poupart

Messieurs,

Avis spécial vous est donné par les présentes, par moi,
E. A. Grisi
J. P. Robert, Greffier, qu'une assemblée spéciale de ce Conseil, aura
lieu mercredi le 23^{me} jour de novembre 1904
à huit heures de l'après-midi.

23 Novembre 1904

ORDRE DU JOUR

Adoption des minutes d'une assemblée spéciale d'ajourne-
ment en date du 16 Novembre courant.

Réception et adoption des rapports des différentes **COMMIS-
SIONS.**

Rapport de la délégation chargée de rencontrer l'Association
des Underwriters au sujet des taux d'assurance

Pétition de Madame Beauchamp.

etc., etc.

P27/D1,107

St-Cunégonde, 22 Novembre 1904

A Messrs. C. P. Fabien, J. U. A. Geoffrion, Joseph
Marcotte, J. A. Cardinal, Cam. Lippi, V. Viau
O. L. Héroult, L. Hamelin, Jos. Poupart

Messieurs,

Avis spécial vous est donné par les présentes, par moi,
E. A. Grisé
~~J. P. Robit~~, Greffier, qu'une assemblée spéciale de ce Conseil, aura
lieu mercredi le 23^{me} jour de Novembre 1904
à huit heures de l'après-midi.

Les questions suivantes seront prises en considération :

E. A. Grisé

Greffier.

Reception de
Rapport de la
des Universités au
pétitions de Mata
SIORG
Reception de

Je soussigné Certifie sous mon serment
 l'office que le vingt deux ième jour de
 Novembre mil neuf cent quatre entre
 trois & quatre au P.M. j'ai signifié copie de
 la présente avis à Messieurs O. L. Hénault
 V. Lian J. A. Cardinal Jos Marcotte
 O. Lippe Jos Rochast J. Hamelin J. H. A.
 Geoffrion & O. P. Fabien Maire

Sto Curiegonde 22/11/1904

Laudais de Bellefeuille

1586
 Avis Assemblée opé-
 riale. 22 Nov 1904
 E. A. Grisé

P27/D1,107

TÉLÉPHONES: BELL, MAIN 1267.
MARCHANDS 257.

COMMISSAIRE
POUR QUÉBEC ET ONTARIO.

Alex. Desmarteau,
Successor de Chs. Desmarteau.
Comptable, Auditeur, Liquidateur de Faillites.
Administrateur de Successions.

1598-1608, rue Notre Dame, Montréal. 22 Novembre 1904

C.P. Fabien Eor,

Maire de Ste Cunégonde,

Cher Monsieur,

re Lanthier & Paquette

J'ai l'honneur de vous informer que le 12 Octobre dernier, j'ai été nommé Curateur aux biens des sus-nommés, et j'ai depuis disposé de l'actif en cette affaire. J'acquiesce à l'avance au transfert de la licence au nom de Mr F.X. St Jean, ou la personne qu'il désignera, dans le cas où le Conseil voudrait bien l'accorder.

Votre bien dévoué

Alex. Desmarteau
Curateur

¹⁸⁸⁷
Alex Desmaisons
Lettre - re

Transport de licence
à Mons F.X. St-Jean

22 Nov. 104

Je vous prie de vouloir bien agréer l'hommage que je fais à Monsieur F.X. St-Jean, en la personne qu'il a choisie pour le transport de sa licence. L'acquisition de l'avance au 1er et 4e trimestre aux plans des ans-nouveaux, et l'ajout de l'honneur de vous informer que le 13 octobre dernier l'ajout de ce transport.

Yours truly
Alex Desmaisons

RECEIVED
MONTREAL
22 NOV 1904

22 novembre

P27/D1,107

P27/D1,107

PROVINCE DE QUEBEC

Cité de Ste-Cunégonde
de Montréal

Avis Public

est par le présent donné que à sa session tenue mercredi, le vingt troisième jour de Novembre courant 1904 le conseil de la Cité de Ste-Cunégonde de Montréal a passé un règlement No-108 concernant la fermeture d'une partie de la rue Duvernay.

Donné a Ste-Cunégonde de Montréal ce vingt quatrième jour de Novembre mil neuf cent quatre

O. A. Grisé

Greffier-Tresorier

PROVINCE OF QUEBEC

City of St Cunegonde
of Montreal

PUBLIC NOTICE

is hereby given that at its session held on the twenty third of November inst. 1904 the Council of the City of Ste Cunegonde of Montreal hath passed a By-Law no-108 concerning the closing of a part of Duvernays Street

Given at Ste Cunegonde of Montreal this twenty fourth day of November one thousand nine hundred + four

O. A. Grisé
City-Clerk

P27/D1,107

Je soussigné certifie sous mon serment
d'office que le vingt quatre ième jour
de Novembre mil neuf cent quatre j'ai
affiché à la porte de l'Eglise et de l'Hotel
de Ville de la Cité de St. Cunegonde de
Montreal Copie de la presente Avis Public

St Cunegonde 29/11/1904

J. L. B. Bellemare

1588
Avis - Règlement n° 108
concernant la fermeture
d'une partie de la Rue
Duvernay. 24/11/04
E. A. Grise



Extrait du procès verbal de l'assemblée du
Conseil d'Hygiène,
tenue à Québec, le 29 novembre, 1904.

ATTENDU que par suite du développement des grandes villes de la province, il devient de plus en plus difficile d'y emmagasiner de la glace de bonne qualité, récoltée sur les cours d'eau, le Conseil d'hygiène appelle l'attention des pouvoirs municipaux des villes sur l'opportunité de favoriser l'établissement d'usines pour la fabrication de la glace artificielle et recommande à ces pouvoirs municipaux d'encourager toute initiative dans cette direction par des exemptions de taxe ou autres faveurs municipales.

Certifié.

Egmont Elliott

Secrétaire.

P27/D1,107

Resolution du
Conseil d'Hygiene
de la Province
de Quebec

29/11/04

1589
29 Nov 1904
Conseil d'Hygiene
Resolutions de

Michelle Turod

ORDRE DU JOUR
6 Déc. 1904

- Rapport - Délégation - re taux d'assurance
- " - Mons. le Président de la Voirie & Mons. J. Dion re
- *****
- Réclamations J.A. St-Julien & L.N. Archambault
- Rapport - Mons. J. Dion, re réclamation Lamarre Co.
- Réclamation- Cité de St-Henri
- Pétition - Thos. Davidson Co.
- " - J. Bissonnette
- " - H. Gagné
- " - Jos. Poirier
- " - Dame Beauchamp
- Requête - Ferd. Sabourin
- Transport de licence
- Lettres - M. M. Itzweire & Sarrasin
- " - J.K. Ward & Co.
- " - Conseil d'Hygiène, P.C.
- Approbation de comptes.

etc., etc.

04

C. Lippe
Hamelin

04

Les questions soulevées seront prises en considération

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 5 Dec. 1904

A Mons. C. P. Fabien, J. V. A. Geoffrion - C. Lippe
O. L. Hénauld, V. Viak - Jos. Poulpart, L. Hamelin
J. A. Cardinal & Jos. Marcotte
Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée

de tous les comités et d'un comité général

aura lieu mercredi le 6^{me} jour de Dec 1904

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Par ordre,

E. D. G.
Greffier-Trésorier.

Je soussigné Certifié sous mon
~~Certificat~~ Serment d'office que le
 cinq ième jour de Décembre mil
 neuf cent quatre j'ai signifié
 copie de la présente avis a Messieurs
 J A Geoffrion & Lippi Vice
 O L Héroult Jos Poupart L Hamelin
 J A Cardinal Jos Marcotte & Fabien
 Maire

St-Basile 5/12/1904

Louis Gagne

1570

Avis - Assemblée de
 tous les comités + d'un
 comité général 5^{bre} / 04
 Greffier

P27/D1,107

Ste-Cunigonde, 5 Dec. 1904

A Messrs. C. P. Fabien, J. U. A. Geoffrion -
Cam. Lippé, O. L. Henault, V. Viau, Jos.
Poupart, L. Hamelin - J. A. Cardinal + Jos. Marcotte

Messieurs,

É. A. Grisé
J. D. Pébert, Greffier, qui une assemblée ^{régulière} ~~spéciale~~ de ce Conseil, aura
lieu mercredi le 7^{me} jour de Dec. 1904
à huit heures de l'après-midi.

Les questions suivantes seront prises en considération :

E. A. Grisé

Greffier.

Je soussigné certifie sous mon
serment - D'office que le cinq ième
jour de Décembre mil neuf cent quatre
j'ai signifié copie de la présente Avis
à Messieurs J. U. A. Geoffrion & Lippi
O. L. Héroult V. Viane Jos. Poupard
L. Hamelin J. Le Cardinal Jos. Marotte
& L. P. Kabinz Maire

St. Bonnyville 5/12/1904

Louis Gagné

1591
5 X 6 1904

Avis-Assemblée spé-

ciale du conseil

C. A. Grise, Greff.

P27/D1,107

Province de Québec

☞ CITE DE STE-GUNEGONDE ☞

☞ DE MONTREAL. ☞

A C. P. Fabien - J. U. A. Geoffrion - Cam. Lippé -
V. Viau - J. A. Cardinal - L. Hamelin - Geo. Marcotte -
O. L. Hénauld J. A. Poupart Echevins

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le 7^{me}
jour de Décembre 1904 ajourné à mercredi
le 14^{me} jour de Dec. 1904

Lionie Vébert
Ass. Secrétaire

1592

13^e Dec 104

AVIS D'AJOURNEMENT

Je soussigné Certifie ^{greffier} sous mon serment
 d'office que le treize ième jour de Decembre
 mil neuf cent quatre j'ai signifié Copie de la
 presente Avis a Messieurs Jos Poupart L. Hamelin
 Jos Marcotte J. U. A. Geoffrion Cam Lippé
 V. Kian O. L. Hénauld J. A. Cardinal & P. Kabin Maire

Sté Genevieve 13/12/1904

P. L. De Bellefeuille



Bureau de l'Inspecteur de la Cité,

Hôtel de Ville.

Ste-Cunegonde, Dec 14 1904

Liste des réparations chargeable dans la
réparation des trottoirs

Rue Napoleon coin William chargeable à S. A. Marcotte
64. pds. + 2. pds = 14.222 v. @ 200 \$ 28.44 v

Rue Richelieu succession Archambault - années 176-178
27.2 + 4.5 = 13.343 v. @ 200 \$ 26.68 v

" " " " " " " " " " " "
28-8 + 5.5 chargeable à Nicholson 180-182
17.765 v. @ 200 \$ 34.53 v

Rue Albert chargeable à M. Benoit-Baulanger 735 1/2, 735-737
(735 1/2) 7.11 + 9.7 = 8.430 @ 200 = 16.86 v
(735) 13.3 + 4.4 = 6.374 @ 200 = 12.75 v
(737) 14.3 + 7.11 = 12.540 @ 200 = 25.08 v
12.2 + 1.00 = 1.352 @ 200 = 2.70 v

57.39
58.39

1593

14 Dec. 1904

Rapport. re
rep. toujours-pay-
ables par les pro-
prietaires

Date des révisions
chargées par
proprietaires -
en 1904 14 Dec.
Compte sera tenu
de l'Etat.

355 MICHELET

P27/D1,107

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

Montréal 15 Décembre 1904

M le Greffier de la Corporation municipale
de la ville de Ste Cunégonde.

Monsieur le Greffier,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, de nouveau, une copie du compte que la Corporation de la ville de Ste Cunégonde me doit pour honoraires, comme médecin hygiéniste, dans la cause des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame vs les Corporations des viâles de Montréal, de St Henri de Montréal, de Ste Cunégonde et de Westmount, avec priere de vouloir bien m'en effectuer le paiement.

Vous me permettrez, en réitérant cette demande, auprès de votre Corporation, d'insister sur le fait qu'il y a au-delà d'une année déjà que ces honoraires me sont dus et que j'en ai besoin pour faire face à mes obligations personnelles.

En me faisant tenir son chèque, aussitot que possible, votre Corporation m'obligera beaucoup.

J'ai l'honneur d'être
Votre dévoué serviteur,

*Jos. A. Beaudry m.d.
76 rue St Gabriel,
Montreal*

P27/D1,107

Dr. J. A. Beaudry & Comples
Séance du 22
Decembre 1904

Copie remise a
M^r Dupuis avocat
27/12/04

1577 J. A. Beaudry
Secrétaire
Comité d'hygiène
18 Dec. 1904

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

DÉLAVÉ

ADDRESS "TIN MONTREAL"
A.B.C. 4th EDITION & WESTERN UNION CODES.

DIRECTORS
JAMES DAVIDSON President.
T. CHAS. DAVIDSON Vice President.
EDWARD GOODWILL
JOHN HAMILTON Secretary.

The Thos. Davidson Mfg Co Limited.

TCD

Montreal,

Dec 15/04

CANADA.

E. A. Grise. Esq.
Treasurer.
City Ste Cuneginde.

Dear Sir---

We beg to hand you herewith
for taxes
our cheque for \$1592.06. We consider this
amount excessive, and are paying this under
protest.

Yours truly.,

THE THOS. DAVIDSON MFG. CO. LTD.

*Rep
16/12/04*

Pa. L. 27

1/2
8
0

1854

Letter 15/1/04
Thos. Davidson
Re Taxes Municipales

Protet

12/5/04

Thos. Davidson
15/1/04

P27/D1,107

P27/D1,107



Pièces réunies

DÉBUT

Montreal Light Heat Power
 D. à la corporation de St Cuneunde
 Réparations au pavage + trottoirs.

Coin N. Dame + Dom	Rue	6'2" x 2'6" = 1.7136 @ 3 ⁰⁰	\$5.14 ✓
N. Dame - opp M. R. M. C.	"	6'0" x 2'8" = 1.7800 @ 3 ⁰⁰	5.34 ✓
" N ^o 3135	"	7'6" x 5'6" = 4.5833 @ 3 ⁰⁰	13.75 ✓
" " 3139	"	7'6" x 4'3" = 3.5416 @ 3 ⁰⁰	10.62 ✓
" " 3143	"	8'6" x 6'3" = 5.9027 @ 3 ⁰⁰	17.71 ✓
Int. Dom. + Del côté Ouest.	"	6'6" x 3'2" = 2.2894 @ 3 ⁰⁰	6.87 ✓
Int. Dom. + Del. côté Est.	"	7'6" x 3'2" = 2.6416 @ 3 ⁰⁰	7.92 ✓
Dom. N. Ouest. Belisle	"	3'0" x 6'6" = 2.1666 @ 3 ⁰⁰	6.50 ✓
" N ^o 12	"	5'5" x 2'6" = 1.5055 @ 3 ⁰⁰	4.52 ✓
Même endroit	Trottoir	5'4" x 2'2" = 1.2851 @ 2 ⁰⁰	2.57 ✓
St. Antoine # 585	"	5'2" x 2'6" = 1.4361 @ 2 ⁰⁰	2.87 ✓
& do.	Rue	6'4" x 2'9" = 1.9340 @ 3 ⁰⁰	5.80 ✓
do # 483	"	4'4" x 2'7" = 1.2412 @ 3 ⁰⁰	3.72 ✓
Alister côté Est. Ruelle Cour.	"	4'10" x 2'0" = 1.0753 @ 3 ⁰⁰	3.22 ✓
	"	4'10" x 2'0" = 1.0753 @ 3 ⁰⁰	3.22 ✓
do	Rue	7'2" x 2'0" = 1.5933 @ 3 ⁰⁰	4.78 ✓
do	"	4'7" x 2'0" = 1.0177 @ 3 ⁰⁰	3.05 ✓
Vieux côté Ouest pres Durrnay	"	6'8" x 3'5" = 2.5346 @ 3 ⁰⁰	7.60 ✓
do	"	6'3" x 3'5" = 2.3750 @ 3 ⁰⁰	7.13 ✓
" " " Coin Williams	"	10'6" x 5'6" = 6.4166 @ 3 ⁰⁰	19.25 ✓
do	"	6'5" x 2'3" = 1.6050 @ 3 ⁰⁰	4.82 ✓
Napoleon # 44	Trottoir	5'5" x 2'4" = 1.4031 @ 2 ⁰⁰	2.81 ✓
do # 70	"	5'5" x 2'4" = 1.4031 @ 2 ⁰⁰	2.81 ✓

\$ 152.02
 322
 121307

Compte expédié
à la Mont L. H. Hurlé
pour réparations
au pavage et trottoirs
Dec. 14/07

P27/D1,107

Liste des réparations
au Parcage et Trottoirs Jours Montréal Litt. Heat Power

Rue Dominion coin St. Dame	Rue et Trottoir	
	6=2 + 2=6	5.13
Notre Dame Pallinghuis	Rue	6=0 + 2=8 5.07
" " No 3135	Rue	7=6 + 5=6
" " " 3139	"	7=6 + 4=3
" " " 3143	"	8=6 + 6=3
Intersection Dominion et Delisle côté Ouest Som.	"	6=6 + 3=2
" Est "	"	7=6 + 3=2
Dominion Nord Ouest Delisle	"	8=0 + 6=6
" No 12	"	5=5 + 2=6
Même endroit	Trottoir	5=4 + 2=2 X
Rue St Antoine No 585	"	5=2 + 2=6 X
Même endroit	Rue	6=4 + 2=9
St Antoine No 483	"	4=4 + 2=7
Rue Strwater côté Est Petite Caoursel	"	4=10 + 2=0
Même endroit	"	4=10 + 2=0
" "	"	7=2 + 2=0
" "	"	4=7 + 2=0
Rue Vinet côté Ouest près Duvernay	"	6=8 + 3=5
Même endroit	"	6=3 + 3=5
" " " Coin William	"	10=6 + 5=6
Même endroit	"	6=5 + 2=3
Rue Napoléon en face du No 44	Trottoir	5=5 + 2=4 X
No 70	"	5=5 + 2=4 X

\$ 2.00 pour Trottoirs
3.00 " murs

Lughr. H+Pourel
Liste de coupes
chargées - 1904

P27/D1,107

Montreal Light Heat & Power Co.
 Lt. à la Corporation de Ste. Cunigonde

Réparations au pavage & Trottoirs

Coin N. D. & Dom. Rues	6'2" x 2'6" = 1.7136"	@ 3 ⁰⁰	\$ 5.14
N. D. - opp. M. R. M. Co.	6'0" x 2'8" = 1.7800"	@ 3 ⁰⁰	5.34
N. D. n° 3135	7'6" x 5'6" = 4.5833"	@ 3 ⁰⁰	13.75
N. D. n° 3139	7'6" x 4'3" = 3.5416"	@ 3 ⁰⁰	10.62
N. D. n° 3143	8'6" x 6'3" = 5.9027"	@ 3 ⁰⁰	17.71
Int. Dom. & Del. Côte Ouest	6'6" x 3'2" = 2.2894"	@ 3 ⁰⁰	6.87
Int. Dom. & Del. Côte Est	7'6" x 3'2" = 2.6416"	@ 3 ⁰⁰	7.92
Dom. N. Ouest - Delisle	3'0" x 6'6" = 2.1666"	@ 3 ⁰⁰	6.50
Dominion n° 12	5'5" x 2'6" = 1.5055"	@ 3 ⁰⁰	4.52
Même endroit Trottoirs	5'4" x 2'2" = 1.2851"	@ 2 ⁰⁰	2.57
St. Antoine n° 585	5'2" x 2'6" = 1.4361"	@ 2 ⁰⁰	2.87
" " Rues	6'4" x 2'9" = 1.9340"	@ 3 ⁰⁰	5.80
" " n° 483	4'4" x 2'7" = 1.2412"	@ 3 ⁰⁰	3.72
Atwater Côte Est	4'10" x 2'0" = 1.0753"	@ 3 ⁰⁰	3.22
" " " Ruelle Cour	4'10" x 2'0" = 1.0733"	@ 3 ⁰⁰	3.22
" " " Rues	7'2" x 2'0" = 1.5933"	@ 3 ⁰⁰	4.78
" " " " "	4'7" x 2'0" = 1.0177"	@ 3 ⁰⁰	3.05
Vinet Côte Ouest près Hur.	6'8" x 3'5" = 2.5346"	@ 3 ⁰⁰	7.60
" " " " "	6'3" x 3'5" = 2.3750"	@ 3 ⁰⁰	7.13
" " " Coin Wm.	10'6" x 5'6" = 6.4166"	@ 3 ⁰⁰	19.25
" " " " "	6'5" x 2'3" = 1.6050"	@ 3 ⁰⁰	4.82
Napoléon n° 44 Trottoirs	5'5" x 2'4" = 1.4031"	@ 2 ⁰⁰	2.81
" " n° 70 " "	5'5" x 2'4" = 1.4031"	@ 2 ⁰⁰	2.81
			\$ 152.02

Ste. Cunigonde, le 16 Xbre/04

C.A.G.

1595

16 Décembre, 1904

Liste de coupes chargées
en 1904

Mont. Light N. + Power Co.

P27/D1,107

P27/D1,107



Pièces réunies

FIN

P27/D1,107

Province de Québec

✧ CITE DE STE-GUNEZONDE ✧

☛ DE MONTREAL. ☛



A M. M. C. P. Fabien - J. Y. A. Geoffrion, Cam.
Lippi - Jos. Marcotte - J. A. Cardinal - Jos. Poupard
L. Hamelin - O. L. Hénauld ~~Cher~~ V. Viau

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le 14^{ème}

jour de Dec. 1904 ajourné à Jeudi

le 22^{ème}

jour de X^{ls} 1904

Léonie Vébert
Ass. Secrétaire

4596

21/12/04

AVIS D'AJOURNEMENT

Leone Vébert
Ass. Sec. City

Je soussigné certifie sous mon serment
d'office que le vingt et un^e jour de
de Décembre mil neuf quatre j'ai signifié
Copie de la présente avis a Messieurs L Leppe
L Hamelin Jos Marcotte J Cardinal Jos
Foupart J U A Geoffrion O L Renault Viana
L P Tabien Maie

Sto Cernegorde 21/12/1904

Landonie de Bellefeuille

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 21 X^{bre} 1904

A Mons. C. P. Fabien - Cam Lippé, L.
Hamelin - Jos. Marcotte - J. A. Cardinal
Monsieur, J. U. A. Geoffrion - Jos. Poupart
O. L. Hénault + V. Viau

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée

de tous les comités et d'un comité général

aura lieu jeudi, le 22^m jour de X^{bre} 1904

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Transports de licences d'hôtels
Pétition de Mr Proulx
" de Mr R. St. Denis
Prime d'assurance du Trésorier
etc., etc.

Par ordre,

Léonie Vébert
Ass. Greffier-Trésorier.

Je soussigné Certifie sous mon
 Serment d'office que le vingt-cinq-
 ième de Decembre mil neuf cent-quatre
 j'ai signifié copie de la présente avis
 à Messieurs J. U. A. Geoffrion & Lippé
 Jos. Marcotte J. A. Cardinal Jos. Poupart
 L. Hamelin O. L. Hénauld - V. Vian & P. Fabienhain

St-Basile 24/12/1904

Landerie de Bellefeuille

1598 1597
 21/12/04
 Avis-Assemblée de tous
 les Comités et d'un Comité
 général Léonie Vébert
 Ass. Greffier

P27/D1,107

Province de Québec

◀ CITE DE STE-GUNEZONDE ▶

☛ DE MONTRÉAL. ☛



A M. M. C. P. Fabien - J. U. A. Geoffrion - Cam.
Lippi - L. Hamelin - Jos. Marcotte - J. A. Poupard -
V. Viau - J. A. Cardinal, C. L. Héroult

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le 22^{me}

jour de X^{bre} 1904 ajourné à Mercredi

le 28^{me} (28) jour de X^{bre} 1904

Léonie Vibert
Ass. Secrétaire

1598

27^{bre} 1904

AVIS D'AJOURNEMENT

Léonie Vêbert

Je soussigné certifie sous mon serment d'office
 que le vingt-septième jour de Décembre mil neuf
 quatre entre deux & quatre heures P.M. j'ai signifié copie
 de la présente avis à Messieurs Jos Roupart & Hamelin
 & Lippe Jos Marotte & J. Henault & A. Cardinal
 & V. Kasse & U. A. Geoffrion & S. P. Fabien maire

St-Cunégonde 27/12/1904

J. B. Lagasce

P27/D1,107



Montréal, 23 décembre 1904.

Mr E. Grisé,
Greffier de la cité de Ste Cunégonde, de Montréal,
Ste Cunégonde.

Monsieur,

J'ai pris connaissance du compte du Dr Beaudry, et en réponse à votre question à ce sujet, je dois vous dire que le Dr Beaudry a le droit d'être payé immédiatement du montant de son compte; il n'est pas obligé d'attendre le résultat final de la cause. J'avise donc le conseil de le payer immédiatement; mais je vous avise aussi, en même temps, de prendre note du montant que vous allez payer au Dr Beaudry afin que nous l'ayions lorsqu'arrivera le règlement de cette affaire entre les cité de St-Henri, Westmount et Ste_Cunégonde.

Au sujet des taxes commerciales, je dois vous dire que la personne qui est portée au rôle comme étant chargée d'une taxe commerciale ou d'une licence est tenue au paiement totale de cette taxe pour toute l'année, et que c'est à elle de s'entendre avec ceux qui peuvent la remplacer pour continuer le négoce ou commerce.

Je vous prie de me donner avis du moment que vous serez informé du jour auquel le conseil des ministres devra s'assembler pour entendre les parties au sujet du règlement concernant la rue Duvernay, et, conformément à la décision du conseil, je me rendrai pour le représenter en cette affaire.

Pour ce qui est du rôle supplémentaire, je désire consulter quelques auteurs; ce que je ferai d'ici à demain, et je vous enverrai aussitot

P27/D1,107

aussitôt ma réponse à ce sujet.

Votre bien dévoué,

H. N. Dupuis

Avocat à la C. C.

¹⁵⁹⁹
Lettre de l'avocat
de la C. C.
Dec 28/04
Re taxes d'affaires
" Role Supplémentaire
" Reg. 108 - rue Durosay
" Reg. Comptes de
H. J. Beaurey
Opinion légale
H. Dupuis

P27/D1,107

Ste-Cunigonde, 3 Janvier 1905

A Mons. C. P. Fabien - J. U. A. Geoffrion - Cam. Lippi
V. Viau - L. Hamelin - Jos. Marcotte - O. L. Henault
Jos. Poupert - J. A. Cardinal

Monsieur,

Avis spécial vous est donné par les présentes, par moi,
Léonie Vibert, ^{Ass.} Greffier, qu'une assemblée spéciale de ce Conseil, aura
lieu mercredi le 4^{me} jour de Janvier 1905
à huit heures de l'après-midi.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Léonie Vibert
Ass. Greffier.

P27/D1,107

Je soussigné certifie sous mon serment
d'office que le troisième jour de janvier
mil neuf cent cinq entre sept et huit hrs PM
j'ai laissé copie de la présente avis aux domiciles
Messieurs Vicaire O J Hénault J A Cardinal
Jos Marcotte O Lippé Jos Korpert L Hamelin
J U a Geoffrion & P Fabien Maire

Ste Eunegeorde 3/1/1905 -

J G B Bellemare

1600
Avis - Assemblée épi-
scopale du conseil 3 janv 05
Léonie Hébert

P27/D1,107

Province de Québec

✧ CITE DE STE-GUNEGONDE ✧

☛ DE MONTREAL. ☛



A M. M. C. P. Fabien - Jos. Marcotte - O. L. Hénauld -
L. Hamelin - J. U. A. Geoffron - Cam. Lippi - V. Vian - J. A. Cardinal
* Jos. Foubart ————— Echevins

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le 4^{me}

jour de Janvier 1905 ajourné à Mercredi

le 11^{me} jour de Janvier 1905

—————
Léonie Tibert
Sec. Greffier.

1601

9 Janvier 1905

AVIS D'AJOURNEMENT

Léonie Vébert

Je soussignée certifie sous mon serment
D'office que le neuf ième jour de janvier
Mil neuf cent cinq j'ai signifié copie de la
présente avis a Messieurs Cam Lippé & Kian
J U A Geoffrion L Hamelin Jos Marcotte Jos
Poupart O L Héroult J A Cardinal & P Fabien Maie

Ste Euzébie 9/6/1905-

Lan de Bellefeuille

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 9 Janvier 1905

A Mons. C. P. Fabien, Cam. Lippi, J. A. Geoffrion -
L. Hamelin - Jos. Marcottes - Jos. Poupert - V. Vidak - O. L.
Hénault - J. A. Cardinal
Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée

de tous les comités et d'un comité général

ORDRE DU JOUR

Janv./05

Etude du Rapport du Secrétaire-Trésorier
Lettres du Chef et des constables re augmentation de salaires
Sedias Goyer - Transfert de licence
Compte du Dr. J.O. Lalonde en date du 18 Oct. dernier
Assurance additionnelle sur nouvel édifice
Approbation de comptes
Circulaire de M.M. Senecal & Cie.

etc., etc.

Leonie Vibert

Sec. Général

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 9 Janvier 1905

A Mons. C. P. Fabien, Cam. Lippi, J. A. Geoffrion -
L. Hamelin - Jos. Marcottes - Jos. Poupert - V. Vidu - O. L.
Hénault - J. A. Cardinal
Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée

de tous les comités et d'un comité général

aura lieu mardi, le 10 jour de Janvier 1905

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Par ordre,

Léonie Vibert
Ass. Greffier-Trésorier.

Je soussigné certifie sous mon
serment d'office que le neuf ième
jour de Janvier mil neuf cent cinq
j'ai signifié copie de la présente avis
à Messieurs G Lippe / Victor J U A Geoffrion
L Hamelin / Jos Marcotte / Jos Poirpart
O L Renault / A Cardinal / E P Fabien maire

Ste Genevieve 9/1/1905

Lan de Bellefeuille

1602
Chois-assemblée de
tous les comités et d'un
comité général.
9 Janvier 1905
Leonie Vibert

L'an mil neuf cent cinq, le onzième jour du mois de janvier.

A la requisition de Mr. Cyrille Verdon, de la Cité de Ste. Cunégonde de Montréal, moi Joseph Antoine Hilaire Hébert, Notaire Public pour la Province de Québec, soussigné, résidant et pratiquant dans la Cité de Ste Cunégonde de Montréal, je me suis exprès transporté à l'Hotel de Ville de la Cité de Ste Cunégonde, où étant et parlant au greffier de la dite Cité j'ai dit et déclaré ce qui suit:

Qu'à la séance du conseil ~~NN MEMMOM~~ de la dite Cité de Ste Cunégonde de Montréal, tenue le quatre courant au lieu ordinaire de ses réunions, le requérant avait demandé que la license qu'il possédait pour la vente de boissons spiritueuses au numéro 3203 trois mille deux cent trois de la rue Notre-Dame, en la cité de Ste Cunégonde de Montréal, fut transporté à Mr. Emile Simard.

Que le dit transport de license ne fût pas octroyé.

Que maintenant le dit requérant s'oppose formellement à ce que le vote donné par les membres du conseil de la dite cité, soit réconsidéré relativement au transport de la dite license, et qu'il entend rester le maître et le propriétaire d'icelle.

C'est pourquoi à la requisition susdite, j'ai sommé la corporation de la cité de Ste Cunégonde d'avoir à se conformer à la présente signification, à peine de tous dépens et dommages pouvant résulter du refus de se conformer aux présentes.

J'ai en conséquence protesté comme par les présentes, ~~NNM~~ je proteste solennellement la dite corporation et tous autres qu'il appartiendra pour toutes pertes dépens dommages et intérêts soufferts et à souffrir par le requérant en raison de ce que dessus, et de tout ce qu'on peut et doit protester en pareil cas.

Fait et signifié à Ste. Cunégonde

le 11 de janvier 1905

de Montréal, moi le Notaire soussigné

P27/D1,107

de Montréal, sous le numéro dix-huit cent vingt-huit des minutes du notaire soussigné, les jour mois et an susdits, et j'ai signé et laissé copie authentique des présentes à la dite corporation au lieu susdit, en parlant comme susdit, afin qu'elle n'en puisse prétendre ignorance.

(Signé) J.A.H. Hébert, N.P.

*Voici copie de la minute demeurée en monnaie.
Trois mots rajoutés en rouge.*

J.A.H. Hébert

N^o 1828 1603

11 Janvier 1905

Sommation

à la requête

de
M^r. Cyrille Verdout

La Corporation de la Cité
de St. Côme de
Montréal

1^{re} copie

J. A. D. Hébert, M^r.

P27/D1,107

P27/D1,107



Montreal, 14 janvier 1905

Mr Grisé,
Greffier de la cité de Ste-Cunégonde de Montreal.

Cher Monsieur,

Après avoir considéré la question que vous m'avez posée il y a déjà quelque temps au sujet du rôle supplémentaire, et avoir pris connaissance de l'avis qui a été donné par les évaluateurs au sujet de la mise en force de ce rôle supplémentaire, j'en arrive à la conclusion que la cité ne peut pas exiger plus que le paiement des six derniers mois de l'année, attendu que les propriétaires intéressés dans ce rôle supplémentaire ont reçu un avis à l'effet que leurs propriétés étaient portées sur le rôle d'évaluation pour les six mois finissant au mois de mai 1905, et que ce n'est que relativement à ce rôle finissant au mois de mai 1905 que les propriétaires intéressés ont été requis de faire valoir des plaintes, s'ils en avaient.

Il est évident que chacun de ces intéressés pourrait maintenant dire qu'il se serait prévalu contre ce rôle si l'avis ne leur avait pas indiqué distinctement qu'il s'affectait leur propriété que pour les six mois finissant au mois de mai 1905.

Bien à vous,

J. H. Dupuis
Avocat de la Cité

Lettre ¹⁶³⁴ Jan. 1705
Avis de l'avocat.
Re Role Supplément
tant
Opinion légale



P27/D1,107

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 16 Janvier 1905

A Mons. C. P. Fabien, Maire, J. U. A. Geoffrion -
Jos. Poupard - Cam. Lippi - L. Hamelin - V. Viau -
Jos. Marcotte - J. A. Cardinal - O. L. Henault
Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée

de tous les comités et d'un comité général

aura lieu mardi, le 17^{ms} jour de Janvier 1905

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Approbation de compte
etc., etc.

Par ordre,

Leonic Vibert
Ass. Greffier-Trésorier.

P27/D1,107

Je soussigné certifie sous mon serment
D'office que le seize^{ième} jour de janvier
mil neuf cent cinq ^{fin} signifie copie de la
présente avis, à Messieurs O J Henault Jos
Marcotte J Hamelin & Lippé Jos Poupert
J A Cardinal J U A Geoffrion & Kian
L J Fabien Maire

Ste Genevieve 16/1/1905

Louis Gagne

Jan. 16 1905
Convocations des
Comités - Arré
Léonie Tibert

P27/D1,107



Montréal, 23 janvier 1905

Mr A. E. Grisé,

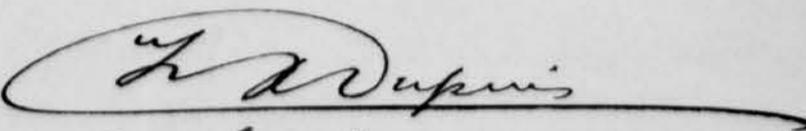
Greffier de la cité de Ste-Cunégonde,
Ste-Sunégonde.

Cher Monsieur,

Pour répondre à la demande faite par Mr Archambault, avocat, procureur de Madame Archambault, Il nous faut absolument un rapport de r. ingénieur, qui seul est compétent à nous dire si la cité est responsable des dommages causés à la propriété de Madame Archambault dans les conditions mentionnées dans la lettre dont vous m'adressez une copie.

Pour ce qui est de la préparation du bill qui doit être présenté à la législature au nom de la cité de Ste-Cunégonde, nous avons besoin, pour la préparation de ce projet de loi d'une résolution du conseil, nous donnant le montant dont il a besoin et l'indication des fins aux quelles ce montant doit être destiné. Du moment que nous aurons ce renseignement nous pourrions aller déposer le bill au département en loi, à Québec, pour qu'il soit imprimé dans les délais fixés par les règles de pratique de l'assemblée législative.

Bien à vous,


avocat de la Cité

1606
Jan 23/03
F. X. Dupuis avocat
Re reclamation
Archaubault &
amendements a
la charte



P27/D1,107

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 23 Janv. 1905

A Mess. C. P. Fabien, J. A. Geoffrion,
Cam. Lippé-Jos. Poupart - L. Hamelin - Jos.
Marcotte - V. Viau - C. L. Hénauld - J. A. Cardinal
Président.

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée
de tous les comités et d'un comité général

aura lieu mardi, le 24^{me} jour de Janvier 1905

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Approbation des comptes
Transport de licences d'hôtels
etc., etc.

Par ordre,

Léonie Vêbert

Ass. Greffier-Trésorier.

P27/D1,107

Je soussigné certifie sous mon
Serment d'office que le vingt-troisième
jour de Janvier mil neuf cent-cinq
j'ai signifié copie de la présente avis
à Messieurs Jos Marcotte J A Cardinal
O Lippe Jos Poupart O J Henault
Vian J Hamelin J U A Geoffroy
O P Fabien Maire

St-Lucygonde 23/1/05 -

Louis Laguerre

Leu 23/1/05
1609
Paris de la convocation
des comités
d'union
Vibert

P27/D1,107



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,107

AZ. CHOQUET,

Notaire et Com. C. S.,**

**Notary & Com. S. C.,

NO. 2318 NOTRE-DAME.

BELL TEL. MAIN 3258.

Montréal, 11 Janvier - 1905

Je connais le porteur Monsieur Ca-
liste Colbeau, pour un homme sage
honnête et laborieux, et qualifié à tous
égards pour tenir un restaurant

A. Choquet
A

P27/D1,107

CABLE ADDRESS "SANCARLOS" MERCHANTS TEL. 69 BELL TEL. MAIN 3230
" " 3231

Montreal, Janv. 27 1905
Mr Gedeas Gohier

3247 Notre Dame

Co. F. L. St. Charles & Co.

WHOLESALE AND RETAIL

Grocers, Cigar & Wine Merchants

41 St. Gabriel St.

30 DAYS 4 MONTHS TOTAL

Janv. 7	4 Billets		400 00
	(A)		
20	Pay Cause	161 25	
"	" Billet	63 75	225 00
	4 Billets Am.		175 00
			150 00
			225 00

Duplicata
Retire
representative
cette maison
25/1/05

Nous nous opposons au transfert de la licence de Mr. Gedeas Gohier d'ici à ce que le montant de l'état ci-haut nous ait été payé intégralement.

F. L. ST. CHARLES & CO.

Dupras

P27/D1,107

FORM 49 A.

BANQUE DE QUEBEC

INCORPORÉE

Le 30 Nov., 1852.

FONDÉE

Le 9 Juillet, 1818.

\$ 232.⁸⁰/₁₀₀

City of St. James, Que. 22. Decembre 1908

A ~~un~~ mois de cette date je promets
payer a l'ordre de Ludger D. Carignan
a la Banque de Québec ici pour valeur reçue
deux cent trente deux ⁸⁰/₁₀₀ Piastres.

No. 107
~~Certificat~~ ~~maie~~ ~~copie~~ ~~du~~ ~~billé~~
~~déclaré~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~Banque~~ ~~de~~ ~~Québec~~

Gédéas Goyens
945 - Mont Royal

P27/D1,107

RAMOUE DE QUÉBEC

Luigi D. Cognigni

James Brothers

Province de Québec

Devant le Conseil de ville de
Ste Genevieve de Montreal

Le Transfert de licence
de M. Sédias Goyler de
Ste Genevieve de Montreal.

Requérant

Ludger D. Carignan agent d'im-
mobilier des Cote & District de
Montreal.

Opposant

Le dit Opposant s'oppose
au Transfert de la licence
du dit Sédias Goyler à moins
que ce dernier ne paye au
dit Opposant la somme
de \$232.80, montant dû pour
compte de Commission de
vente de l'hôtel du Requérant,
& accepté par ce dernier par
écrit sous scing privé,
ainsi que par un billet
promissoire, dont une
copie est produite.

Ste Genevieve, 24 Janvier 1905
Murphy Lussier & Ray
Avocats de l'Opposant

Je Ludger D. Carignan étant dû-
ment assermenté sur les Saints-
Evangelis, dépose & dis:

Le

* à C. Lecha-
pelle
vers le
19 Decem-
bre 1904
L.S.B.

J.P. Poirier C. L. S.

Le Requirant au Transport
de licence, M. Sidias Coyler
me doit la somme de \$232.80
pour les raisons ci-dessus,
j'ai signé!

Assurance devant
moi, a' Ste-Anne-de-Ludger D. Langue
de Montreal, ce 24 janvier
1905

J. P. Poirier
Commissaire Cour Supérieure
pour le District de Montreal

1608
24 Jan. 105

Devant le Con-
seil de ville de
Ste Genevieve
de Montreal

Proposé Goyer
Requérant un
transport de
Monsieur d'Hotel
Requérant

L. D. Carignan
Opposant

Opposition de
L. D. Carignan
" "

P27/D1,107

P27/D1,107



Pièces réunies

FIN

P27/D1,107

ÉTABLI EN 1860.

ADRESSE TELEGRAPHIQUE "SANCARLOS"
A.B.C. CODE 5^{ME} EDITION.

TEL. BELL MAIN 3230.
" " " 3231.
TEL. MARCHANDS. 69.



F.X. St. Charles & Cie.

EN GROS

VINS, LIQUEURS, CONSERVES & C^{IE}

39-41-43, RUE ST GABRIEL.

Montreal, 24 janvier 1905

Seuls Agents pour le Canada.

LA GRANDE CHARTREUSE, Voiron, Melle. Vébert
France.
Liqueurs de la Gde., Chartreuse.
ROBERT BOUCHÉ & Co., Ay-Champagne,
Vins de Champagne.
B. LÉON CROIZET, St. Mème, France.
Brandy, Fine Champagne.
J. DUPONT & CIE., Cognac, France.
Brandy, Fine Champagne.
WHITE ROCK MINERAL SPRING CO.,
Eau Minérale. Waukesha Wisc.
Jos. SCHLITZ BREWING CO., Milwaukee,
Schlitz Lager. Wisc.
MENERES & CIE., Oporto, Portugal.
Vins d'Oporto.
MANUEL PICO, Puerto de Santa Maria,
Vins Sherry. Espagne.
FELIX POTIN & CIE., Paris, France.
Conserves Alimentaires, Liqueurs.
J. PROM & CIE., Bordeaux, France.
Clarets Domaine Tivoli.
R. DE VESLUD, Reims, France.
Champagne.
ED. SAARBACH & Co., Mayence, Alle-
magne.—Vins du Rhin et de la Moselles.
SOCIÉTÉ ANONYME LA CORBEILLE,
Wespelaer, Belgique.
Petits Pois, Champignons.
PAUL MONTAGARD & CIE., Marseille,
Huile d'Olive. France.
MARIA GRIMAL, Roquefort, France.
Fromage Roquefort.
GUST & H. PROBST, Langnau, Suisse,
Fromage de Gruyère.
E. CHIFFEMANN, Lisieux, Calvados,
Fromage Camembert. France.
PIERRE PONNELLE, Beaune, France.
Bourgogne Abbaye St. Martin.
PAUL SAINTIER, Rouen, France.
Cidre de Normandie
JAS. MENZIES, Glasgow, Ecosse.
Scotch Whisky.
P. LAMBERT, Marseille, France.
Rhum St. James.
A. HOUTMAN & CIE., Schiedam,
Gin. Hollande.
SOURCES ANDREAU VICHY-CUSSET, Vichy,
Eau de Vichy et Pastilles. France.
HECTOR FALCON, Le Puy en Velay,
Vin St.-Léon. France.
FRANK JONES BREWING CO., Portsmouth,
Bière et Porter. N.H.
DESSAUX FILS, Orléans, France.
Vinaigre de Pur Vin.
BETZ & JAY, Rotterdam, Hollande.
Fromage Edam.
FERRAND, RENAUD & CIE., Lyon,
Pates Alimentaires. France.
MARGE, FILS & CIE., Lyons, France.
Pates Alimentaires.

Sec. de la Municipalité

de Ste Cunégonde

Ste Cunégonde.

Mademoiselle,

Mademoiselle,
Veillez trouver ci-inclus un état de
compte au montant de \$225.00 contre Mr. Gédéas Gohier,
licencié de Ste Cunégonde, résidant au No. 3247 Notre-
Dame, lequel demande un transfert de licence à un Mr.
Corbeau. Nous nous opposons au transfert de cette licen-
ce d'ici à ce que notre compte soit payé intégralement.

Aussi un autre état de compte au montant
de \$351.29 qui nous est dû par Mr. E. H. Tremblay, licen-
cié résidant au No. 3204 Notre Dame qui demande aussi un
transfert de sa licence à une personne qui nous est
inconnue.

Le Conseil de Ville nous rendra un grand
service en insistant sur le paiement des présents comptes
avant que le transfert soit accordé. S'il y avait lieu
que nous soyons présents, lors du transfert, veuillez

P27/D1,107

F. X. ST. C. & CO.

2

Melle Vébert

nous téléphoner afin que nous puissions être présents lors du transfert.

Nous sommes peinéés de vous causer ce trouble, mais en agissant ainsi, vous nous rendez un grand service que nous saurons reconnaître.

Bien à vous,

F. X. ST. CHARLES & CO.

Dict. F. X. ST. C.

P27/D1,107

DÉLAVÉ



Montréal, 30 janvier 1905.

Mr E.A. Grisé,
Greffier de la cité de Ste^e Cunégonde,
Ste^e Cunégonde.

Monsieur,

Au sujet de la réclamation du Dr Cypihot ma réponse est la même que celle concernant le Dr Beaudry: les experts ne sont pas obligés d'attendre la fin du procès pour se faire payer et ils ont le droit de se faire payer par la partie qui les a assignés. Il n'y a donc pas de raison pour retarder à payer au Dr Cypihot, le montant de sa réclamation.

Nous devons, vous et moi, descendre à Québec cette semaine au sujet du bill de Ste^e Cunégonde. Comme il faudra, dès cette semaine, payer une partie des déboursés requis, vous feriez bien de vous faire autoriser à la première séance de cette semaine, à prendre une somme de \$900.00 que vous n'apporterez aussitôt que vous l'aurez. Je vous la répète, veuillez vous tenir à ma disposition cette semaine pour venir à Québec, aussitôt que le département en loi nous fera savoir qu'il nous faut descendre.

Votre bien dévoué,

Avocat de la Cité

Jan 30/05
1610
Lettre de F.X. Dupuis
re. charte 1900
+ réclamations de Lypikot
Conseil Fed. 1^{er}/05

NO BOND

EMPIRE

P27/D1,107

P27/D1,107

Province de Québec

✧ CITE DE STE-GUNEONDE ✧

DE MONTREAL. DE



A M. M. C. P. Fabien - J. U. A. Geoffrion - Cam.
Lippi - L. Hamelin - Jos Marcotte M. A. Cardinal
V. Viau + O. L. Venault Cochon S

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le vingt cinquieme
jour de Janvier 1905 ajourné à Mercredi
le premier jour de Jan Fev. 1905
Leonie Vêbert
Ass. Geoffrion.

1611

31 janvier 1905

AVIS D'AJOURNEMENT

Lionie Vébert

Je soussigné certifie sous mon serment
D'office que le trente et une ième jour de
janvier mil neuf cent cinq j'ai signifié
copie de la présente avis à Messieurs O L Hénault
Vétière Jos Poupard & Lippe L Hamelin J Ue
Geoffrion J A Cardinal Jos Marcotte & P. Fabien main

Sté Esmerayonde 31/1/1905 -

J. L. J. Belliveau

P27/D1,107

Province de Québec

✧ CITE DE STE-GUNEZONE ✧

DE MONTREAL.



A. M. M. C. P. Fabien - J. U. A. Geoffrion - C. Lippe
Jos. Marcotte, L. Hamelin - O. L. Héault, V. Viau,
J. A. Cardinal Echevins

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le premier
jour de février 1905 ajourné à Mercredi
le 8^{me} jour de février 1905
Léonie Vébert
Ass. Secrétaire

1612

7 février 1905

AVIS D'AJOURNEMENT

Léonie Debuss

Je soussigné certifie sous mon serment d'office
que le septième jour de Février mil neuf cent
cinq, j'ai signifié copie de la présente avis, à
Messieurs E P Fabien maire O J Renault J A Cardinal
V Kian Jos Marcotte J U A Geoffrion J Hamelin
E Lippe & Jos Poupart

Ste Euzégonde 7/2/1905-

Louis Gagné

P27/D1,107



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,107

Province de Québec

District de Montreal COUR SUPÉRIEURE

In re Chas. Fignault Demandeur

vs

Jos. G. Constantineau,

Restaurateur de la Cité de Ste Cunégonde, Défendeur

Avis est par les présentes donné que par ordre de cette Cour, le 15^{ème} jour de Février 1905, j'ai été nommé Curateur aux biens cédés par le dit failli, pour le bénéfice de ses créanciers. Les réclamations devront être produites à mon bureau sous 30 jours, pour être colloquées sur la feuille dividende.

Montreal le 18 Février 1905.

Alex. Desmarteau
Curateur
1598 rue Notre-Dame

Une assemblée des créanciers aura lieu à mon bureau LUNDI le 20^{ème} jour de Février courant. à 4 heures P.M.

Province de Quebec, }
 District de Montréal. }

CONVOCATION DES CREANCIERS

Cour Supérieure de la Province de Québec

Dans la faillite de

Joseph Constantineau

No. 25

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience No 31 au Palais de Justice, à Montréal, le *dix septième* jour de *Fevrier* ~~en~~ à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteur aux biens de la dite faillite.

Montréal, *11 Fevrier* - 190 *v-*

B. Guanne

Député Protonotaire, C. S.

S.Davis & Sons	66.00	C.R.Fabien	10.80
Canada Whisky Liquor Co	64.33	Génin Trudreau & Cie	9.00
A.C.Fiset	85.75	Wm Farrell	9.00
Boivin Wilson & Cie	56.75	J.A.Doré	3.35
A.Desjardins Jr	54.90	<i>Montreal W. Paula</i> Corporation Ste Genevieve	8.32
U.Mallette	50.00	Mont. L.H. & P. Co	20.00
L.O.Grothé & Cie	40.00	Auer Light Co	8.00
M.Quintal & Fils	37.35	A.Hamelin	68.00
Goulet & Frere	35.00	Thos Burdett	6.00
P.A.Pelletier	35.00	Nth. Am. Styx Assce.	49.25
Z.Davis	40.00	J.A.H.Hébert N.P.	36.00
The Ont. G.G. & Wine Mf'g Co	33.50	Bell Telephone Co-	27.50
E.Champagne	32.00		

Montreal le 11 Fevrier 1903

Frank J. Curran, Attorney for Plaintiff

LA CITE DE SAINTE CUNEGONDE
AUDITÉ.
JAN 8 1905
DE MONTREAL

LA CITE DE SAINTE CUNEGONDE
AUDITÉ.
JAN 1 8 1905
DE MONTREAL

LA CITE DE SAINTE CUNEGONDE
AUDITÉ.
JAN 8 1905
DE MONTREAL

LA CITE DE SAINTE CUNEGONDE
AUDITÉ.
JAN 8 1905
DE MONTREAL

LA CITE DE SAINTE CUNEGONDE
AUDITÉ.
JAN 1 8 1905
DE MONTREAL

LA CITE DE SAINTE CUNEGONDE
AUDITÉ.
JAN 1 8 1905
DE MONTREAL

LA CITE DE SAINTE CUNEGONDE
AUDITÉ.
JAN 1 8 1905
DE MONTREAL

P27/D1,107

Province de Québec
District de Montréal

C O U R S U P E R I E U R E

In re

Charles Mignault,
vs Demandeur
Jos. Gilbert Constantineau,
Hotelier de la Ville de Ste Cunégonde de Montréal,
Défendeur

Avis est par les présentes donné que le dit défendeur a ce jour fait un abandon judiciaire de tous ses biens, au bureau du Protonotaire de cette Cour, pour le bénéfice de ses créanciers

LISTE DE SES CRÉANCIERS

F.J.Fiset	1000.00	J.M.Fortier Ltd	31.00	
Reinhardt & Co	894.78	Payette & Ewre	30.00	
Mathieu & Frere	731.81	Colonial Fluid Beef Co	27.00	
L.Archambault	2585.00	E.F.Cusson & Co	35.00	
do	loyer	90.00	Chaput & Cie	35.00
A.Bourhet	325.00	H.E.Cigar Co.	23.00	
Chas. Mignault	250.00	McLean	22.50	
A.E.Mallette & Cie	250.00	Jos. Luttrell & Co	17.25	
G.Constantineau	150.00	L.Leclair	113.00	
Jos. Befeuvre	100.00	D.Mercure	12.00	
S.Davis & Sons	66.00	C.R.Fabien	10.80	
Canada Whisky Liquor Co	64.33	Gémin Trudon & Cie	9.00	
A.C.Fiset	85.75	Wm Farrell	9.00	
Boivin Wilson & Cie	56.75	J.A.Doré	3.35	
A.Desjardins Jr	54.90	<i>Montreal W Saville</i> Corporation Ste Cunegonde	8.32	
U.Mallette	50.00	Mont. L.H. & P. Co	20.00	
L.O.Grothé & Cie	40.00	Auer Light Co	8.00	
M.Quintal & Fils	37.35	A.Hamelin	68.00	
Goulet & Frere	35.00	Thos Burdett	6.00	
P.A.Pelletier	35.00	Nth. Am. Cigar Assoc.	49.25	
L.Davis	40.00	J.A.H.Hébert N.P.	36.00	
The Ont. G.G. & Wine Mf'g Co	33.50	Bell Telephone Co-	27.50	
E.Champagne	32.00			

Montreal le 11 Fevrier 1908

Frank J. Curran, Attorney for Plaintiff

1613
Liste des créanciers
de cessions faites
par J.C. Constantineau
11/2/05

Corporation n'est
pas intéressée

P27/D1,107

P27/D1,107



Pièces réunies

FIN

P27/D1,107

Province de Québec

✂ CITE DE STE-GUNEZONDE ✂

DE MONTREAL. DE



A M. M. C. P. Fabien - J. U. A. Geoffrion -
Cam. Lippi - J. A. Cardinal - L. Hamelin - O. L.
Hénault - Jos. Marcotte - E. Viau

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le 8^{me}

jour de février 1905 ajourné à jeudi

le 16^{me} jour de février 1905

Léonie Vébert
Ass. Greffier.

1614
15 Février 1905

AVIS D'AJOURNEMENT

Léonie Tébert

Je soussigné certifie sous mon serment
D'office que le quinze ième jour de Février
Mil neuf cent cinq j'ai signifié copie de la
présente avis à Messieurs *E. P. Labien* Maire *V. Kian*
O. L. Hénauld J. A. Cardinal Jos. Marcotte J. Hamelin
J. U. A. Geoffrean et E. Lippi

Ste Euségonde 15/2/1905-

Donné par

Ass. Griffes
Louis Gagné

P27/D1,107

Province de Québec

✧ CITE DE STE-GUNEZONDE ✧

DE MONTREAL. DE



A M. M. C. P. Fabien. J. V. A. Geoffrion. Cam. Lippi-
Ludger. Hamelin, J. A. Cardinal. Jos. Marcotte - Jos. Poupart -
O. L. Héroult + V. Vian Echevins

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le onzième
jour de Janvier 1905 ajourné à Mercredi
le 18^{me} jour de Janvier 1905

Léon D'Ébert
Ass. Geoffrion

Lan de Bellefeuille

P27/D1,107

1615
17 Fev. 1905

AVIS D'AJOURNEMENT

Léonie Vébert

Je soussigné certifie sous mon serment
l'office que le dix-septième jour de Janvier
mil neuf cent cinq j'ai Signifié Copie de
la presente Avis à Messieurs O J Hénault
V. Marc Jos Porcupat - & Lippe J A Cardinal
Jos Marcotte J U A Geoffroy J Hamelin
& P Fabien Traire

Ste Euzégarde 17/1/1905-

Lan de Bellefeuille

P27/D1,107



Pièces réunies

DÉBUT

A son honneur le Maire et à
Messieurs les Échevins de la
Cité de St-Jacques

Messieurs

J'ai l'honneur de vous
présenter le présent rapport
concernant le Bureau d'Hygiène
de la Cité de St-Jacques pour
l'année finissant le
31 décembre 1905.

Vous avez eu de rapporter cette
année:

Diphthérie	23	Cas
Scarlatine	11	"
Fèvre Typhoïde	4	"
Varicelle	8	"

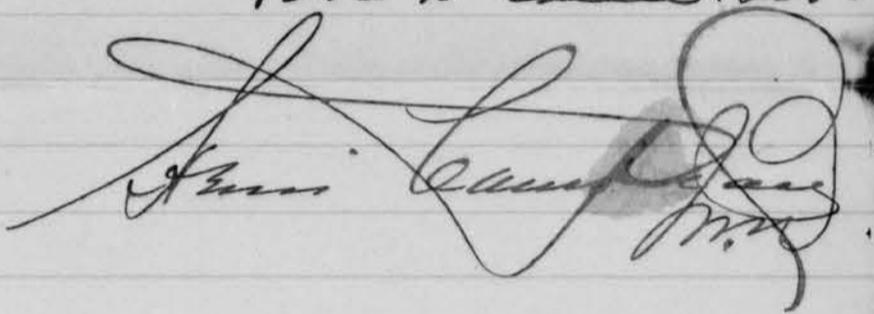
Toutes ces maladies ont été rigoureusement
désinfectées & bien surveillées par notre
inspecteur sanitaire.

Vous avez eu 38 plaintes pour N. G.
Causé malpropres, Causes de renvoi
à une maison ou local insalubre.

Depuis un an nous avons eu
un bon pour de vaccination - dans et -
plusieurs le fait - pour la vaccination
générale & obligatoire de 1901-1902,
Messieurs les usagers nous ont de trop-
peu pour nous malades, nous avons
certaines d'affaires - plusieurs en par-
ticularité, nous procédant - de compter
qui à toujours fait - sans possible

pour mes aides à tenir la population
 de la cité de St. Louis en un
 état aussi saine que possible. J'ai déjà fait plusieurs
 suggestions qui s'appliquent à
 l'ensemble de la Cité de St. Louis
 pour l'améliorer. J'ai l'honneur de vous
 adresser par ce courrier quelques
 notes sur les suggestions de votre
 honorable Comité de ville. J'en
 suis sûr qu'elles vous paraîtront
 dignes de votre attention et de
 votre approbation. Veuillez
 agréer, Monsieur le Maire, l'assurance
 de ma haute estime et de ma
 haute considération.

Votre Dévoté



 Louis-Philippe de La Rivière

1616

Rapport de M^{rs}
D. H. Campeau
Officier du Bureau
de Santé

FEB 23 1905

PRÉSENTÉ au CONSEIL.....
PRÉSENTÉ..... COMITÉ.....

P27/D1,107

P27/D1,107



Pièces réunies

FIN

P27/D1,107

Province de Québec

✧ CITE DE STE-GUNEZONDE ✧

DE MONTEAL. CO

A M. M. C. P. Fabien - L. Hamelin - C. Lippé
Jos. Marcotte - J. A. Cardinal - V. Viau - J. Y. A.
Geoffrion + O. L. Hénauld Chevaliers

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est le 16^{me}
jour de Février 1905 ajourné à jeudi
le 23^{me} jour de Février 1905
Léonie Débert
Ass. Secrétaire

1617

22 février 1905

AVIS D'AJOURNEMENT

Léonie Vébert

Je soussignée certifie sous mon serment
d'office que le vingt-deuxième jour de Février
mil neuf cent-cinq j'ai signifié copie de la
présente avis à Messieurs L. Fabien maire & Vieux
L. Hénault Jos Marcotte J. Cardinal
J. U. A. Geoffrion L. Hamelin & L. Lépi

Ste Bernegonde 22/2/1905

J. B. Lagasce

P27/D1,107



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,107

A Mr C. P. Fabien, maire de la cité de Ste Cunégonde de
Montréal, et à Mr Evariste Grisé, secrétaire - trésorier de la dite
cité de Ste Cunégonde de Montréal ;--

Messieurs,

Le soussigné, Mr François-Xavier St Charles, marchand de la
cité et du district de Montréal, y faisant affaires sous la raison
sociale de "F.X. St Charles & Cie", vous donne, par les présentes, avis
qu'il a ce jour fait une demande de cession à Mr Napoléon Gussou,
hôtellier restaurateur de la dite cité de Ste Cunégonde de Montréal,
à raison de l'insolvabilité de ce dernier, et il vous requiert en con-
séquence, sous peine de tous dommages, de ne point payer au dit Napo-
léon Gussou, soit à lui-même, soit à ses représentants, directement ou
indirectement, la somme de \$225.00, (deux cent vingt-cinq piastres),
ou toute autre somme, que la cité de Ste Cunégonde de Montréal, ou
son Secrétaire-Trésorier, ou tout autre officier, peuvent avoir en mains,
appartenant ou provenant du dit Napoléon Gussou, soit comme dépôt
fait avec l'application ou le renouvellement de sa licence, soit à
tout autre titre.

Montréal, 17 février, 1905.

Martinus Helffuss

PRÉSENTÉ _____ COMITÉ _____
PRÉSENTÉ _____ CONSEIL _____

PRÉSENTÉ *de* _____ CONSEIL _____ FEB 23 1905
PRÉSENTÉ _____ COMITÉ _____

PRÉSENTÉ *au* CONSEIL
PRÉSENTÉ ~~COMITÉ~~

17823
1823

RE:-- *Nap. Cusson*
+
F.X. St Charles.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

--A V I S-- *Article*

Maire et les secrétaire-trésorier de la Cité de Ste Genevieve:---

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

*Coin de rue
Richelieu Ouest*

M. Grisé

ou 198 Richelieu

P27/D1,107

Province de Québec,
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE.

Le *deuxième* jour de *mars*
mil neuf cent *Cinq*

Présent:

No *27*

L'HONORABLE JUGE *Laschereau*

Dans l'affaire de *Napoléon Cussone*
hôteleur et restaurateur de la
cité de Ste Genevieve de Montreal
district de Montreal

INSOLVABLE

&
F. H. St. Charles

REQUÉRANT

Nous, l'un des Juges de la dite Cour Supérieure, après avoir pris l'avis des créanciers de *u* dit Insolvable dûment convoqués au sujet de la nomination d'un Curateur et des inspecteurs aux biens d *u* dit Insolvable tel que constaté dans le *procès-verbal* en date de ce jour, avoir entendu l *e* dit requérant sur motion à cette fin et délibéré:

Nommons comme Curateur aux biens d *u* dit Insolvable

Alexandre Desmarceaux
Comptable des cités et district
de Montreal

et comme inspecteur *F. H. St. Charles,*
& Louis Reinhardt Jr représentant
Reinhardt & Co, tous de
Montreal

Le dit Curateur *aura* avant de s'immiscer prêter serment devant le Juge ou le Protonotaire de bien et fidèlement remplir *son* devoir comme Curateur et de rendre compte.

(Vraie copie) (Signé) Henri J. Laschereau
H. Collin *J. H. S.*



Le dit

comparai et jure de bien et fidèlement remplir devoir
comme Curateur et de rendre compte à la satisfaction des parties inté-
ressées et signe

Assermenté devant moi à Montréal
ce jour d
mil neuf cent

Député Protonotaire C. S.

1618 No 27

Cour Supérieure

MONTREAL.

Dans la faillite de

Napoléon Guisson

Insolvable

&

J. de H. Leharles

Requérant

Copie de

Jugement nommant Curateur et
Inspecteurs.

Rendu le *2 Mars 1905*

Hon. Juge *Taschereau*

M. Desmarceaux 11.10

P27/D1,107



Pièces réunies

FIN

P27/D1,107

Province de Québec

✧ CITE DE STE-GUNEZONDE ✧

DE MONTREAL. DE



A M. M. C. P. Fabien - L. Hamelin - J. U. A. Geoffrion -
Cam. Lippé - Jos. Poupert - J. A. Cardinal - V. Vidau -
O. L. Hénauld - Joseph Macarotte échevins

Monsieur

Sachez que ce Conseil s'est, le 18^{me}

jour de Janvier 1905 ajourné à Mercredi

le 25^{me}

jour de Janvier 1905

Léonie Vébert

Ass. Sec. Proc.

1619

24 février 1905

AVIS D'AJOURNEMENT

Léonie Vébert

Je soussigné certifie sous mon serment
D'office que le vingt-quatrième jour de
Janvier mil neuf cent cinq j'ai signifié
Copie de la présente avis à Messieurs E Lippi
Jos Roupart V Kian O L Hénault L Hamelin
J U A Geoffrion J A Cardinal Jos Marcotte
E P Fabien Maire

Ste Euzégonde 24/1/1905-

J B Lagace

P27/D1,107

Province de Québec

✧ CITE DE STE-GUNEZONE ✧

☛ DE MONTREAL. ☛

A M. M. les échevins C. P. Fabien - C. Lippe
L. Hamelin - J. U. A. Geoffrion - Jos. Marcotte -
J. A. Cardinal - O. L. Hémeault + V. Viau

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le 23^{me}

jour de février 1905 ajourné à Mercredi

le ~~23~~ 1^{er} jour de Mars 1905

Lionie Vébert
Ass. Greffier.

P27/D1,107

1620
28 Fevrier /05

AVIS D'AJOURNEMENT

Léonie Vébert

Je soussigné certifie sous mon serment
D'office que le vingt huit ième jour de
Fevrier mil neuf cent-cinq j'ai signifié
Copie de la presente avis à Messieurs
E. Fabien maire O. J. Hénault J. Le Cardinal
E. Lippi Jos. Marotte J. U. A. Geoffrion
J. Hamelin + V. Kian

Ste. Lucie-garde 28/2/1905.

J. Leo De Bellfemille

Le Comte de Masson p. 5

Messieurs,

J'ai reçu une demande de permis
pour unifier une glacière avec de la glace prise
sur le canal. J'ai eu de l'honneur sur moi d'autori-
ser cette prise. M^r G. Courville m'assure qu'elle ne
servira que ^{pour l'usage de} ~~comme~~ le superateur.

Si vous jugez préjudiciable un tel état de chose
je suis en de l'emploi. Quant à moi, je
n'y vois aucun danger.

Votre serviteur.

Francis Muellet.

M^r D
Du Bureau Santé.

1621

Mars 1^{er} - 1905

Rapport du médecin
remploi de la
glace du canal

MAR 1 1905
PRÉSENTÉ..... CONSEIL.....
PRÉSENTÉ..... COMITÉ.....

P27/D1,107

P27/D1,107

Je, *Francis Menelle M.D.*, ayant été
nommé *médecin du bureau d'hygiène* pour la cité de Sainte-Cunégonde de
Montréal, jure que je remplirai fidèlement, impartialement, honnê-
tement et diligemment tous les devoirs de la dite charge, au meilleur
de ma capacité et de ma connaissance. Ainsi, Dieu me soit en aide.

F. Menelle M.D.

Assermenté ce *2ème*

jour du mois *Mars 1905*
189

à Ste-Cunégonde de Montréal, par devant

moi, le soussigné ~~Juge de Paix~~

Commissaire de la
Cour Supérieure
J. Poirier

P27/D1,107

1622

REÇU Mars 2/05
Seraient d'office
du D^r Fr. Monette

P27/D1,107

Je, *Francis Menelle M.D.*, ayant été
nommé *médecin du bureau d'hygiène* pour la cité de Sainte-Cunégonde de
Montréal, jure que je remplirai fidèlement, impartialement, honnê-
tement et diligemment tous les devoirs de la dite charge, au meilleur
de ma capacité et de ma connaissance. Ainsi, Dieu me soit en aide.

F. Menelle M.D.

Assermenté ce *2ème*

jour du mois *Mars 1905*
189

à Ste-Cunégonde de Montréal, par devant

moi, le soussigné ~~Juge de Paix~~

Commissaire de la
Cour Supérieure
J. P. Poirier

P27/D1,107

1622

REÇU Mars 2/05
Serment d'office
du D^r Fr. Monette

P27/D1,107

Telephone Bell Main 3956
des Marchands 1291



Bureau du
Greffier de la Cite,
Hotel de Ville

Ste. Cunegonde, Mars 7 1905

Recu du Greffier de la Cite
de Ste Cunegonde un extrait du livre
des minutes d'un Comité General en
date du 1^{er} Mars 1904 stipulant le
salaire & conditions de l'engagement du
Medecin du Bureau d'Hygiene de cette
cite.

Signé -
ce deuxieme jour de
Mars 3 1905

J. Muetto

1622

Mars 2/05

Reçu du Dr. Monette
pour copie d'engagement

MAR 1 1905
PRÉSENTÉ.....CONSEIL.....
PRÉSENTÉ.....COMITÉ.....

P27/D1,107

St-Cunigonde, 4 Mars, 1905

A Messieurs C. P. Fabien, Maire,
M. M. Arthur Geoffrion, J. A. Cardinal, Joseph
Marcotte, L. Hamelin, V. Viau, O. L. Hénauld
Échevins.

Messieurs,

Avis spécial vous est donné par les présentes, par moi,
E. A. Grisé,
J. P. Pébert, Greffier, qu'une assemblée spéciale de ce Conseil, aura
lieu aujourd'hui, le quatrième jour de Mars, 1905
à deux heures de l'après-midi.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Vote de condoliances à l'occasion
de la mort du regretté M^r Camille Lippé
Échevin de cette cité

Achat d'un Tribut Floral

E. A. Grisé

Greffier.

P27/D1,107

1623

Cris-Assemblée spe-
ciale du conseil
4 mars 1905
L. A. Guise

C. P. Fabien Maire
L. Hamelin
Jos Marcotte
N. Maire
C. P. Guise

P27/D1,107

Province de Québec

✧ CITE DE STE-GUNEONDE ✧

☛ DE MONTREAL. ☛



A M. M. C. P. Fabien, Arth. Geoffrion, L.
Hamelin - Jos. Marcotte, J. A. Cardinal, V. Viau
O. L. Hénauld Echevin

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le premier
jour de Mars 1905 ajourné à Mercredi
le quinzième jour de Mars 1905
Léonie Vêbert
Ass. Greffier.

1624

AVIS D'AJOURNEMENT

Assistant. ^{14 mars 1905} Griffet

Je soussigné certifie sous mon serment
D'office que le quatorzième jour de Mars mil
neuf cent cinq j'ai signifié copie de la présente
avis à Messieurs P. Rabien Maire J. Hamelin V. Kiac
J. U. A. Geoffroy J. Le Cardinal Jos Marcotte
O. L. Renault

St. Eustache 14/3/1905

Louis Lagne

P27/D1,107

PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE Ste-Cunégonde
de Montréal

NOMINATION D'ECHEVINS

AVIS PUBLIC est par le présent donné que
jeudi le vingt troisième jour de Mars 1905 courant, à 10 hrs.
de l'avant-midi il se tiendra à l'Hôtel-de-Ville, une assem-
blée des Electeurs Municipaux du Quartier Est de la Cité de
Ste-Cunégonde de Montréal, pour procéder, conformément à la
Loi, à la Nomination des candidats pour la charge d'échevins
pour le Quartier Est de la Cité. *Siège N° 1*

Donné à Ste-Cunégonde de Montréal, ce seizième jour de
Mars mil neuf cent cinq.

J. A. Guise
GREFFIER.

NOMINATION OF ALDERMEN

PUBLIC NOTICE is hereby given that, on Thursday, the
twenty third day of March 1905 instant, at 10 o'clock in the
forenoon, a meeting of the municipal electors of the ~~WEST~~
EAST ward of the city of Sainte-Cunegonde of Montreal, will be
held in the Town Hall, to proceed, in conformity with the law,
to the nomination of candidates for the office of aldermen for
the EAST ward of the City *Seat N° 1*

Given at Sainte-Cunegonde of Montreal, this sixteenth day
of March one thousand nine hundred and five.

J. A. Guise
CITY-CLERK.

Je soussigné Certifie sous mon Serment
D'office que le seize ième de Mars Mil neuf
cing entre dix & onze hrs à M J'ai affiché Copie
de la présente Avis à la porte de l'Eglise et de
l'Hotel de Ville de Ste Genevieve

Ste Genevieve 16/3/1805

CITY-CLERK

Alain Toussaint

1625

16 Mars, 1905

Avis delection
Quartier Est

of which one thousand nine hundred and five
CITY OF MONTREAL, this sixteenth day
of the month of March, 1905, at the
City Hall, in the presence of the
Mayor and the Council, and in
accordance with the provisions of
the Act in that behalf passed, and
in conformity with the provisions
of the Charter of the City of
Montreal, and in pursuance of
the resolution of the Council of
the said City, passed on the
fourteenth day of March, 1905,
at the City Hall, in the presence
of the Mayor and the Council,
I, the undersigned, City Clerk,
do hereby certify that the
following are the names of the
candidates for the office of
Mayor of the City of Montreal,
to be elected on the day of the
election, to-wit: *(names listed)*

NOMINATION OF CANDIDATES

CITY-CLERK

of which one thousand nine hundred and five
CITY OF MONTREAL, this sixteenth day
of the month of March, 1905, at the
City Hall, in the presence of the
Mayor and the Council, and in
accordance with the provisions of
the Act in that behalf passed, and
in conformity with the provisions
of the Charter of the City of
Montreal, and in pursuance of
the resolution of the Council of
the said City, passed on the
fourteenth day of March, 1905,
at the City Hall, in the presence
of the Mayor and the Council,
I, the undersigned, City Clerk,
do hereby certify that the
following are the names of the
candidates for the office of
Mayor of the City of Montreal,
to be elected on the day of the
election, to-wit: *(names listed)*

CITY OF MONTREAL
CITY OF STE-GENEVIEVE
PAROISSIALE DE MONTREAL

NOMINATION OF CANDIDATES

P27/D1,107

Province de Québec

✦ CITE DE STE-GUNEGONDE ✦

☛ DE MONTREAL. ☛



A M. M. C. P. Fabien, Arth. Geoffrion,
J. A. Cardinal, L. Hamelin, Jos. Maffotte, V. Viau
O. L. Hénauld + Alf. Chrétien

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le 29^{me}

jour de Mars 1905 ajourné à Mercredi

le 29^{me} jour de Mars 1905

Léonie Vibert
Ass. Greffier.

P27/D1,107

Mars le 23/05
1626

AVIS D'AJOURNEMENT

Je soussigné certifie sous mon serment d'office
que le vingt-huitième jour de Mars mil
neuf cent-cinq j'ai signifié copie de la présente
avis à Messieurs B^e Fabien Mais O J Henault-Vhain
J^e le Cardinal Jos Marcotte J^e U^e a Geoffrion J^e Hamelin
Alf Chretien

Ste Euzégonde 28/3/05

J^e B Lagasce

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 27 Mars, 1905

A Messrs C. P. Fabien, Arth. Geoffrion,
L. Hamelin, J. A. Cardinal, Jos. Marcotte
V. Viau, O. L. Hénauld & Alf. Chrétien
Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée

de tous les comités et d'un comité général

aura lieu mardi, le 28^{me} jour de Mars 1905

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Démolition des vieilles bâtisses;
Compte de Geo. W. Reed;
Compte de Mr. J. A. H. Hébert;
etc., etc.

Par ordre,

Léonie Vébert
Ass. Greffier-Trésorier.

P27/D1,107

Je soussigné certifie sous mon
Serment d'office que le vingt-septième
jour du mois de Mars mil neuf cent
vingt-cinq j'ai signifié copie de la présente Avis
à Messieurs Etienne Rabien Maire O J Renault Jos
Marsolet Viasse L Hamelin J Le Cardinal
J H A Geoffroy & Alfred Chretien

Ste Genevieve 27/3/05

1627

27 Mars 1905

Avis. Assemblée de tous

les comités et d'un comi

te général Léonie Vébert

Landerie Bellevue

P27/D1,107



Pièces réunies

DÉBUT

P27/D1,107

Il y aura 325 lampes
11 plugs 11 "
6 sorties ple delon 6 "

342

P27/D1,107

THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER COMPANY.

CONTRACT DEPARTMENT

OPERATING

THE MONTREAL GAS COMPANY.
THE ROYAL ELECTRIC COMPANY.
THE MONTREAL & ST. LAWRENCE L. & P. Co.
THE IMPERIAL ELECTRIC LIGHT CO.
THE LACHINE RAPIDS HYD. & LAND CO., LTD.
THE STANDARD LIGHT & POWER COMPANY.
THE CITIZENS' LIGHT & POWER COMPANY, LTD.
THE TEMPLE ELECTRIC COMPANY.

MONTREAL,

April 7th. 1905.

E. A. Griase, Esq.,

City Clerk,

Town of St. Cunegonde, P.Q.

Dear Sir:-

In reply to yours of April 5th, and confirming interview held with Mr. McLea Walbank, 1st. Vice Pres. and Chief Engineer of this Company and His Worship The Mayor, C.P. Trebien, and yourself. We are prepared to carry out the conditions of the present contract with the Municipality of St. Cunegonde, that is supply the necessary current for sixty 16 C.P. lamps to be distributed in your new City Hall in exactly the same locations viz Council Chamber etc. the balance of the lighting to which you refer to be on a meter basis, either as proposed to you in our letter of March 28th. ^{or} if you desire the rate of $\frac{3}{4}$ of one cent per ampere hour on a basis of 50 volts or 50 watts with a rebate of 15% in consideration of all accounts being paid at the Company's office within ten days from date of account rendered.

In connection with the installation of gas mains to the new Town Hall our Mr. Millroy has been instructed to secure the proper signature to one of our regular gas forms requiring this Company to proceed with the placing of the necessary gas piping from our mains to your new Town Hall.

*Response
20/4/05*

P27/D1,107

THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER COMPANY.

CONTRACT DEPARTMENT

OPERATING

THE MONTREAL GAS COMPANY.
THE ROYAL ELECTRIC COMPANY.
THE MONTREAL & ST. LAWRENCE L. & P. Co.
THE IMPERIAL ELECTRIC LIGHT Co.
THE LACHINE RAPIDS HYD. & LAND Co., LTD.
THE STANDARD LIGHT & POWER COMPANY.
THE CITIZENS' LIGHT & POWER COMPANY, LTD.
THE TEMPLE ELECTRIC COMPANY.

MONTREAL, April 7th. 1905.

H.S.H.

-2-

Trusting to hear from you in reference to the
supply of incandescent lighting required, we remain,

Yours truly,

THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER CO.

M. J. Substant
CHIEF AGENT.

Dict. M. R. - M. R.

Lettre Montreal L.H. Pour
Avril 7-1905
Le éclairage de
nouvel édifice

P27/D1,107

P27/D1,107

THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER COMPANY.

CONTRACT DEPARTMENT

OPERATING

THE MONTREAL GAS COMPANY.
THE ROYAL ELECTRIC COMPANY.
THE MONTREAL & ST. LAWRENCE L. & P. CO.
THE IMPERIAL ELECTRIC LIGHT CO.
THE LACHINE RAPIDS HYD. & LAND CO., LTD.
THE STANDARD LIGHT & POWER COMPANY.
THE CITIZENS' LIGHT & POWER COMPANY, LTD.
THE TEMPLE ELECTRIC COMPANY.

MONTREAL,

Mar. 28th. 1905.

J.U.A. Geoffrion, Esq.,

St. Cunegonde, P.Q.

Dear Sir:-

Confirming interview held with our Mr. Dey re the supply of electric current at the new Town Hall at St. Cunegonde.

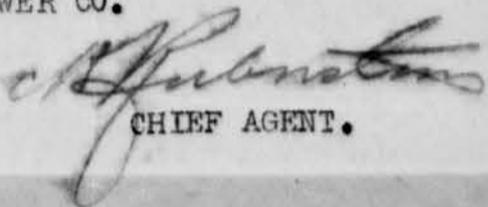
We are prepared, in consideration of receiving a contract for a period of five years to furnish current at the rate of 4¢ per 16 candle power lamp per month, and in addition for whatever current as will be registered by the meters, at the rate of two-fifths of one cent ($\frac{2}{5}$ of 1¢) per ampere hour on a basis of fifty volts or fifty watts.

The necessary lamp renewals required to replace dim or burnt our lamps to be furnished by this Company.

If the above rates meet with your approval we will be pleased to send you a contract ^{form} for for your signature, and trusting the above will be satisfactory, we remain,

Yours truly,

THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER CO.


CHIEF AGENT.

Dict. M.R. -M.R.

1628

Mars 28/05

Lettres de la Lie
Montreal L.H.P. Co.
re éclairage des
nouvel édifice
Plusieurs lettres
re changements
de local éclairage

P27/D1,107

P27/D1,107

DUPUIS LUSSIER & SENÉCAL
AVOCATS
BATISSE DE LA PRESSE
MONTREAL.

TELEPHONE MAIN 1870

F. X. DUPUIS, C. R.
EDMOND LUSSIER,
OSCAR SENÉCAL

190

Le tout sans préjudice aucun
des droits sur parcelle L. Cite
en vertu de son contrat en
date du 1^{er} mai 1902 lesquels droits
elle entend faire valoir ses
droits en lieu.

STANLEY BEGOLD

206 BELL



P27/D1,107

Avril 11, 1905.

A "The Montreal L.H. & Power Co.

M O N T R E A L

Messieurs,

En considération de l'engagement que prend la "The Montreal L. H. & Power Co" de relier les fils qui se trouvent dans le local situé au No-224, rue Richelieu Ste-Cunégonde, a son circuit de lumières incandescentes.

Je décharge la dite compagnie de tout dommage qui pourrait résulter du fait que les fils ne seraient pas installés conformément aux exigences des assureurs, et ce, jusqu'à ce que, ordre ait été donné à la dite compagnie d'avoir à remplacer la connection temporaire, par une permanente, munie de tous les accessoires nécessaires

(Signé) E. A. Grisé,
Sec.trés.

Cité de Ste-Cunégonde de Montréal.

Vraie copie

E. A. Grisé

Greffier

P27/D1,107

April 5, 1905.

Montreal Light Heat & Power, Co.

Contract Department

M O N T R E A L

Mr. M. Rubinstein

Dear Sir,

In accordance with the instructions received from the Council of this city, I beg to advise you as follows

You are undoubtedly aware of the fact that the Municipality of Ste-Cunegonde has built a new City Hall. This building being much larger than the old one; the lighting of the same will naturally necessitate a greater number lamps.

The Council has decided to apply to your company for another entrance of circuit, completely independant from the one the city is entitled to as per its contract with your company dated May 1902; by which contract a sufficient current to feed 70-16 candle power lamps is to be given.

The other entrance or circuit referred to, to supply an electric current sufficient to run about 300-16 candle power lamps; the current thus furnished to be registered by the meters and paid for accordingly.

The bases of system on which the current for the later 300 lamps will be contracted for, to be arranged by the parties appointed by the Council who are "His Worship the Mayor C.P. Fabien and E.A. Grisé, City-Clerk "

We will call at your office without delay, as this matter must be settled at once.

The Municipality further requests that gas be introduced in the new building (Town Hall) at the shortest possible notice; the above named gentlemen being empowered to negotiate with your company re gas question as well.

Before closing, beg to advice you that your proposition as per your letter of the 28ths. ult; did not meet with the approval of the Council.

Trusting that satisfactory arrangements, both to your company and this municipality regarding these matters will be promptly arrived at

I remain yours Truly

True copy

E. A. Grisé
City clerk.

(Signed)

E. A. Grisé
City Clerk
City of Ste Cunegonde of Montreal

P27/D1,107

April 20 1905.

Mr. M. Rubenstein,
Chief Agent

Montreal Light Heat & Power Co.

Montreal.

Dear Sir,

In reply to your letter of the 7th inst; and confirming an interview the writer had with Mr. Mc-Lea Walbank of your company on the 18th inst, regarding the lighting of the Town Hall of ~~the~~ this municipality.

We find that the Corporation had 64 lamps in the old building which number the City is entitled to, on "Flat Rate" as per contract dated May 1902.

With reference to the distribution of these lamps, you will find by the enclosed list that the one in the new building differs somewhat from that in the old hall, We trust however that this fact will not be an objection to your making the required connections as it will not in our estimation create any additional expense of importance to your company

Regarding the balance of the lamps contained in our installation "viz 280"; the Council has decided to apply for lighting by electricity on a meter basis of 3/4 of one cent per ampere hour, with a rebate of 15%

We understand that no special contract is to be agreed upon, any further than to request your company to kindly make the required connections; our Corporation to be liable for what our current the meter may register and this for any period of time it may see fit to continue on these basis.

We would therefor ask that the matter be attended to as early as possible for the following reasons viz:

The firsts because the temporary wiring made by your line men on the 11th inst. has become dangerous owing to the erecting of a new building with which the wires now come in contact

2c- We wish to be released of the responsibility endorsed by a letter of the 11th ~~inst~~ inst, on a/c of the same line, and do hereby give your company due notice, that from this day the city will not be liable nor endorse any responsibility in case of fire or any other accidents that may result from the wires now leading the current in Town Hall, or any other building on the premises. Further more we require the light at once in several rooms which are

not on the flat rate.

Hoping to be called upon in a day or so to finally settle this question.

I remain

Yours Respectfully

(Signed) E.A. Grisé

City-Clerk

True copy

P27/D1,107

THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER COMPANY.

OFFICE OF THE VICE-PRESIDENT AND CHIEF ENGINEER

OPERATING

THE MONTREAL GAS COMPANY.
THE ROYAL ELECTRIC COMPANY.
THE MONTREAL & ST. LAWRENCE L. & P. Co.
THE IMPERIAL ELECTRIC LIGHT CO.
THE LACHINE RAPIDS HYD. & LAND CO. LTD.
THE STANDARD LIGHT & POWER COMPANY.
THE CITIZENS' LIGHT & POWER COMPANY, LTD.
THE TEMPLE ELECTRIC COMPANY.

MONTREAL,

April 25, 1905.

CEL

E. A. Grise, Esq.,

City Clerk,

Town of St. Cunegonde, Que.

Dear Sir,

We have yours of April 20th, contents of which have been noted. We cannot accept the change in the location of the lights as per your list enclosed. In connection with the release form for temporary lighting, signed by you, of which you wish to be released from the responsibility, this brought about by the wiring not being in conformity with the Underwriters' rules, we cannot assume the responsibility and under the circumstances have issued the necessary orders to have the service discontinued to-day.

We are not prepared to light the new building as at present installed. You must either have an all flat rate or an all meter rate, or confine yourself to the same number of lamps as called for in the original contract and in the same location.

Yours truly,
THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER COMPANY.

M. Rubenstein
Pa 2004
CHIEF AGENT.

P27/D1,107



Pièces réunies

FIN

P27/D1,107



Bureau du Chef de Police de la Cité

Hotel de Ville,

Ste-Cunegonde, 28 Mars 1905

A son Honneur le Maire et
Messieurs les Echevins de la
Cité de Ste-Cunegonde

Messieurs

Je viens faire appel
a votre générosité, vous demandant de
bien vouloir consacrer un certain mon-
tant pour donner au Corps de Police & Feu,
des Juf et articles Gymnastiques.

Par ce vous donneriez aux hommes
des moyens de récréation honnêtes, et
qui aura pour effet de les rendre
plus aptes a remplir leur différent
devoir.

Comptant d'avance sur
votre générosité, je vous prie d'ac-
cepter mes remerciements les plus
sincères, et m'inscris

Votre dévoué Serviteur

J. J. Tremblay
Chef

Pétition du Chef de Police
re fusé etc

~~PRÉSENTÉ~~ ~~CONSEIL~~ MAR 28 1905

~~PRÉSENTÉ~~ ~~COMITÉ~~

~~REFÉRE~~ A

~~PRÉSENTÉ~~ ~~CONSEIL~~

~~PRÉSENTÉ~~ ~~COMITÉ~~

Pétition du Chef de
Police - re fusé etc
H 27

COMITÉ GÉNÉRAL MAR 28 1905

REFÉRE A M M. les
Échevins Hauréus
Corduneau + Chuteau

P27/D1,107

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, Avril 3 1905

A Mons. le Maire C. P. Fabre, M. M. les
Membres L. Dorville, Jos. Marcotte,
J. Cardinal, Art. Geoffroy, Alf. Chuteau,
V. Vigne, O. L. Hénault
Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée
de tous les comités et d'un comité général

aura lieu mardi, le 4^{me} jour d'avril 1905

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Approbation de comptes
Éclairage de l'Hôtel de Ville
Nos Davidson - le pont etc

Par ordre,

O. A. Guise

Greffier-Trésorier.

Je soussigné certifie sous mon
Serment d'office que le troisième
jour d'avril mil neuf cent cinq j'ai
signifié copie de la présente avis à Messieurs
L. P. Rabien Maire & M. O. J. Renaud - Alf
Christien J. Hamelin J. V. A. Geoffrion
Jos Marcotte J. A. Cardinal

St. Eusèbe 3/4/05

1630

3 avril 1905

Avis - Assemblée de tous
les comités et d'un comité
général

Geoffrion

Lan de Bellefeuille

P27/D1,107

Ste-Cunigonde, 4 Avril 1905

A Messrs le Maire C. P. Fabien, Arth. Geoffrion,
L. Hamelin, Jos. Marcotte, Alf. Chretien,
U. Viau, O. L. Henault, J. A. Cardinal

Monsieur,

Un avis ~~spéciale~~ vous est donné par les présentes, par moi,
E. A. Guise
J. P. Robert, Greffier, qu'une assemblée ~~spéciale~~ de ce Conseil, aura
lieu mercredi le 5^{ème} jour de Avril 1905
à huit heures de l'après-midi.

~~Les questions suivantes seront prises en considération :~~

E. A. Guise

Greffier.

Je soussigné certifie sous mon serment -
l'office que le quatre-ieme jour d'Avril mil
neuf cent-cinq j'ai signifié copie de la presente
avis à Messieurs O P Fabien Massé J U A Geoffroy
L Hamelin O L Hénauld J A Cardinal P Liard
Jos Marcotte & Alfred Chretien

Ste Euzegonde 4/4/05 -

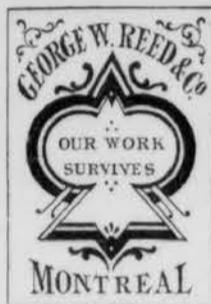
J Les J B Belliveau

4 Avril 1905
Cours d'ajournement
E. A. G. H. S.

1631

P27/D1,107

GENERAL ROOFING IN
SLATE, METAL OR GRAVEL.
METAL SKYLIGHTS, ROOFING MATERIALS.
SHEET METAL PIPING, ETC.
BLOWER SYSTEM
OF
HEATING, CONVEYING, ETC.



C. T. WILLIAMS,
PROPRIETOR.

ASPHALT, CEMENT AND
FIREPROOF CONSTRUCTION.
PLASTIC ASPHALT AND READY ROOFING.
BUILDING PAPERS, ETC.

783 AND 785 CRAIG STREET,
WESTERN UNION CODE.

Montreal, April 8th., '05.

Mr. A. Piche.

214 St. James Street.

Dear Sir:-

The asphalt floor laid by us in St. Cunagonde Fire Station,
is guaranteed for the period of five years from Feb. 10-05, as to the
workmanship and materials, under fair conditions of wear and tear.

Yours truly,

George W. Reed & Co.

C. T. Williams

Levels taken for Water Power, and
for ascertaining Back Water
caused by Dams and Ob-
struction in Rivers,
etc., etc.

Fire Losses Adjusted,
Valuations of Real Estate
carefully made for
Intending Purchasers, Mortgages, &c,
Money Loaned on Real Estate.

PATENT SOLICITOR.

P27/D1,107



PRÉSENTÉ.....CONSEIL..... APR 12 1905
PRÉSENTÉ.....COMITÉ.....COMITÉ GÉNÉRAL APR 11 1905

P27/D1,107

RAINAGE WORKS
CTION DRAINAGE AND WATER WORKS
S HYDRAULIC WORKS

BELL TELEPHONE . . .

OFFICE, MAIN . . .
RESIDENCE (214 Peel St. UPTOWN 139)

W. MCLEA WALBANK, B.A. Sc. (McGill)

(M. C. Soc. C. E.)

Provincial Land Surveyor, Civil, Hydraulic and Sanitary Engineer, Architect, Valuer,
Real Estate Agent, Etc., Etc.

OFFICES: 214 ST. JAMES STREET,

SUBJECT,

Montreal, 10 Avril 1905

PLANS AND SPECIFICATIONS

... FOR ...

Drainage, Sewerage and Water
Supply, prepared
and Estimates furnished

Designs for Bridges, Factories, Mills,
Warehouses and Buildings,
requiring Mathematical Calculation,
a specialty.

Surveys of Properties made, Areas
computed, and Boundaries
established.

Cadastral and Subdivision Plans
prepared.

Plans and Books of reference for
Railway purposes.

Isometric and Insurance Plans of
Properties prepared.
Designs furnished for Public
and private Residences.

Levels taken for Water Power, and
for ascertaining Back Water
caused by Dams and Ob-
struction in Rivers,
etc., etc.

Fire Losses Adjusted,
Valuations of Real Estate
carefully made for
Intending Purchasers, Mortgages, &c,
Money Loaned on Real Estate.

PATENT SOLICITOR.

*Mons. le Maire et
Mess. les échevins.
de Ste. Genevieve*

*Messieurs -
Veuillez trouver ci-inclus
une garantie de G. W. Reed & Co, pour
ouvrages fait par eux pour le plancher
du poste de pompiers, du nouvel
édifice municipal.*

*Voire dévoué
Alphonse Piché*

P27/D1,107

1632

10 Avril 1905

Garantie, re plaque
du poste de pompes
de W Reed

Montreal

1002

Montreal, 10 Avril 1905
Monsieur W Reed
1002 St. James Street
Montreal

Montreal, 10 Avril 1905
Monsieur W Reed
1002 St. James Street
Montreal

Montreal, 10 Avril 1905

1002

W. MCLEA WALBANK, B.A. Sc. (McGill)

Headmaster, Civil, Hydraulic & Sanitary Engineering, Architect, Valparaiso

1002 St. James Street

Montreal, 10 Avril 1905

SUBJECT

PLANS & SPECIFICATIONS

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, Avril 10 1905

A Mons. C. P. Fabien Maire & M. M les
chevins L. Hamelin - Jos. Marcotte -
J. Cardinal Art Geoffroy - Alf. Chretien
Monsieur, V. Veau & O. L. Henault

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée
de tous les comités et d'un comité général

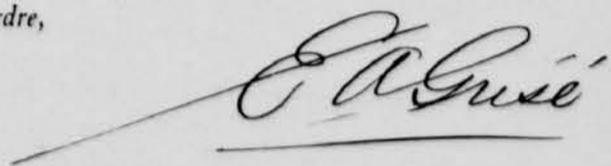
aura lieu mardi, le 11^{me} jour d'avril 1905

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Eclairage - Contrat Dandson -
Approbation de Comptes etc.

Par ordre,



Greffier-Trésorier.

Je soussigné certifie sous mon
serment d'office que le dixième
jour d'Avril Mil neuf cent-cinq j'ai
signifié Copie de la présente Avis à
Messieurs B P Fabien Maire O L Héroult
V. Kian L Hamelin J U A Geoffrion
J A Cardinal Jos Marcotte et Alf Chretien

Ste Euzébie 10/4/05

Louis Gagné

1633

Avis. Comptes
10/4/05

P27/D1,107

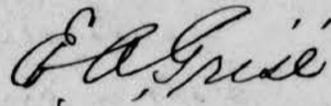
PROVINCE DE QUEBEC
Cité de Ste-Cunégonde
de Montréal.

A V I S P U B L I C

Avis est par les présentes donné par moi, E.A. Grisé, Greffier-Trésorier de la cité de Ste-Cunégonde de Montréal, que ce Conseil à sa session du dix-neuvième jour d'Avril mil neuf cent cinq, a passé deux règlements les Nos. 109 & 110; le premier, concernant les bâtiments, savoir: le permis de bâtir et l'usage des rues à cette fin; le deuxième, concernant les licences & taxes d'affaires.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, à l'Hôtel-de-Ville de cette Cité.

Donné à Ste-Cunégonde de Montréal, ce vingtième jour d'Avril mil neuf cent cinq.



Greffier.

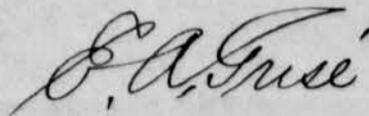
PROVINCE OF QUEBEC
City of Ste-Cunegonde
of Montreal

P U B L I C N O T I C E

Notice is hereby given by me E.A. Grisé, Secretary Treasurer that the Council at its session held on the nineteenth day of April instant, hath passed two By-Laws Nos. 109 & 110; the first concerning buildings viz: Building permits & use of streets for building purposes; the second concerning licences & business taxes.

All interested can take cognizance of said By-Laws at my office in the Town Hall of this city.

Given at Ste-Cunegonde this twentieth day of April one thousand nine hundred & five.



Sec. Treasurer.

P27/D1,107

1634

Acte Public

Anné 2005

Reglemets

N° 109 + 110

AVIS
Le Conseil de la Ville de Ste-Genegonde de Montreal, a tenu sa session le 19 Avril 2005, a l'Hotel de Ville de cette Ville, a l'heure de 10 heures du matin, et a deliberé sur les propositions de loi relatives aux taxes d'affaires.
Tout intéressé peut en prendre connaissance au Bureau de la Ville de Ste-Genegonde de Montreal, ce vingt-cinq jour d'Avril mil neuf cent cinq.

Je soussigné certifie sous mon serment
D'office que le vingt-cinquième jour d'Avril
Mil neuf cent-cinq entre dix et onze hrs AM
j'ai affiché copie de la présente Acte Public
à la porte de l'Eglise et de l'Hotel de Ville de
Ste Genegonde

Ste Genegonde 20/4/05

Alain Tourangeau

Acte Public
Le Conseil de la Ville de Ste-Genegonde de Montreal, a tenu sa session le 19 Avril 2005, a l'Hotel de Ville de cette Ville, a l'heure de 10 heures du matin, et a deliberé sur les propositions de loi relatives aux taxes d'affaires.
Tout intéressé peut en prendre connaissance au Bureau de la Ville de Ste-Genegonde de Montreal, ce vingt-cinq jour d'Avril mil neuf cent cinq.

Sec. Treasurer.

Ste-Cunégonde, 29 Avril 1905

A Mons. le Maire C. P. Fabien, Arth. Geoffrion,
Jos. Marcotte, Alf. Chrétien, J. A. Cardinal
L. Hamelin V. Viau & O. L. Héroult Échevins
Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée
de tous les comités et d'un comité général

Lundi
aura lieu ~~mardi~~, le 2^{me} jour de Mai 1905

à sept heures ~~et demie~~ p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Entrée du Bureau de Poste
Approbation de comptes
etc., etc.

Par ordre,

Lionie Débert
Ass. Greffier-Trésorier.

P27/D1,107

Je soussigné certifie sous mon serment
d'office que le vingt neuf ième jour
d'Avril mil neuf cent cinq, j'ai signifié
copie de la présente avis, à Messieurs
E P Fabien Maire O J Hénault J Hamelin
J U A Geoffrion J A Cardinal V Kieu
Jos Marcotte et Alf Chretien

Sté Euzegonde 29/4/05 -

J B Lagasce

29 Avril 1905.
Avis assemblée de tous
les comités et d'un comité
général. Cos. Greffier

P27/D1,107

Département des Travaux Publics

Montréal, 29 avril, 1905.

Monsieur le Maire Fabien,
Ste Cunégonde, Que.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous soumettre de la part de mon département, deux plans au sujet des changements à faire dans l'entrée du bureau de poste situé dans l'Hotel de Ville de Ste Cunégonde.

Voulez vous prendre connaissance de ces deux suggestions et me faire savoir aussitôt que possible, ce que vous proposez de faire.

Il est entendu que ces changements devront être exécutés aux frais de la Corporation, et comme ils sont urgents je vous demande de faire votre possible pour que cela prenne le moins de temps possible.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Maire,

Votre dévoué serviteur.



Asst-Commis des Travaux.

*Réponse
2/5/05
En faveur du
plan N°1 ci-
annexé
J.G.*

1636

29 avril 1905

Lettre du Gouverne-
ment le entrée
du Bureau de Poste

P27/D1,107

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, le 2 Mai 1905.

Des requêtes ont été présentées par les personnes dont les noms suivent, demandant à ce qu'une licence de Magasin leur soit octroyée dans cette Cité pour un an.

Ces différentes requêtes seront prises en considération par le conseil de cette Cité, mercredi, le 10 Mai courant.

1	...	Viau Valérie	59	Vinet
2	...	Desrosiers Ulric	165	"
3	...	Legault Ovide	157	"
4	...	Lavigne Trefflé	65	Napoléon
5	...	Ste-Marie Hubert	3322	Notre-Dame
6	...	Doré J. A.	3120	" "
7	...	Boyer Firmin	3280	" "
8	...	Legault Rodolphe	280	Richelieu
9	...	Robert Jos.	229	"
10	...	Montpetit E.H.	327	"
11	...	Tougas Léo.Phil.	169	"
12	...	Boucher Ant.	169	"
13	...	Legault Aurel	361	Delisle
14	...	Siberdy Art.	386	"
15	...	Chadillon F.X.	174	"
16	...	Archambault Louis	152	"
17	...	O'Dowd J.	153	Atwater
18	...	Marchand Eliz.	1602	St-Jacques
19	...	Meloche Alf.	1615	"
20	...	Brunet Adonai	257	Queznel
21	...	Legault Ludger	102	Coursol
22	...	Théoret Adélard	162	"
23	...	Ouellette Arth.	227	"
24	...	Maloney H.C.	469	St-Antoine
25	...	Mc-Crory Arth.Thos.	525	"

Greffier

Je soussigné Certifie sous mon
Serment- D'office que le six ième jour
du mois de Mai mil neuf cent cinq
j'ai affiché copie de la présente liste
à la ~~porte~~ porte de l'Eglise et de
l'Hotel de Ville de la Cité de St. Simeon

St. Simeon 8/5/05
A. Guin

Avis de l'Office
magasins

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 2 Mai 1905.

Des requêtes ont été présentées par les personnes dont les noms suivent, demandant à ce qu'une licence d'Hôtel leur soit octroyée dans cette Cité pour un an.

Ces différentes requêtes seront prises en considération par le Conseil de cette Cité, mercredi le 10 Mai courant.

1	...	Mme. Lapiere P. X.	2997	Rue Notre-Dame
2	...	Ritchot Joseph	3057	" " "
3	...	Lecaillon Léon	3081	" " "
4	...	Bourget Arthur	3095	" " "
5	...	Keyes A.	3124	" " "
6	...	Durraog Maurice	3164	" " "
7	...	Martineau Julien	3171	" " "
8	...	Thétreault T.	3181, 1/2	" " "
9	...	Labrègue Alfred	3193	" " "
10	...	Brazeau François-Xavier	3204	" " "
11	...	Bouthillier Robert	3203	" " "
12	...	Martineau G.T.	3247	" " "
13	...	Cusson Domina	3317	" " "
14	...	Cadioux E.	54	" Napoléon
15	...	Carpentier F.A.	28	" "
16	...	Dagenais Joseph	1623	" St-Jacques
17	...	Lacoste H.A.	1454	" "
18	...	Séguin Orophir	1451	" "
19	...	Paquette Xavier	131a	" Atwater
20	...	St-Jean Z.	173b	" "
21	...	St-Jean F.X.	122	" Vinet
22	...	Pitre Joseph	614	" Albert
23	...	Racine Gustave	222	" Richelieu

Houle Arm.
Dupuis Olivier 3247 " Notre-Dame

Greffier

P27/D1,107

Je soussigné certifie sous mon
Serment d'office que le ~~sept~~^{six}ième
jour de mai mil neuf cinq j'ai affiché
Copie de la présente liste à la porte
de l'Eglise et de l'Hotel de Ville de
Ste Genevieve

Ste Genevieve 6/5/05
A Baillif

1905 18 1000

1638
2 mai 1905
Cuvier-licences
d. Baillif
Baillif

P27/D1,107

Province de Québec

✧ CITE DE STE-GUNEZONDE ✧

DE MONTREAL. DE



A

O. L. Hénault, Echevin

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le 3^{me}

jour de Mai 1905 ajourné à Mercredi

le dixième — jour de Mai 1905

Léonie Vébert
Ass. Greffier

P27/D1,107

9¹⁶³⁹ mai 1905

AVIS D'AJOURNEMENT

Ass. Greffier

Je soussigné Certifie sous mon serment d'office
que le neufième jour du mois de mai mil
neuf cent cinq j'ai signifié copie de la présente
avis d'ajournement - à Monsieur O L Renault Legerin

St^e Genevieve 9/5/05-

Lan de Bellefleurille

Constable

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

Je, *Alexis Piché*, ayant été
nommé *évaluateur* pour la cité de Sainte-Cunégonde de
Montréal, jure que je remplirai fidèlement, impartialement, honnê-
tement et diligemment tous les devoirs de la dite charge, au meilleur
de ma capacité et de ma connaissance. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Assermenté ce *11^e mai*

jour du mois *de mai 1905* ~~189~~

à Ste-Cunégonde de Montréal, par devant

moi, le soussigné Juge de Paix

A. Piché

C. A. Gué
Juge de Paix

P27/D1,107

1640

Mai 11/05

Serment d'office
de mons. Alexis Piché
évaluateur

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

Telephone 8109

Montreal, St. Cuneegonde, May 29 1905

To His Honor the Mayor & Council of the City of St. Cuneegonde de Montreal.

The undersigned respectfully asks your honorable body to take into consideration the case of my son who was condemned to a fine for violation of City Bylaws on 24th inst. I am very poor & am depending in part on my sons wages to support my family - my husband being a helpless invalid. I admit the error of my son & promise you that such an act on his part shall not occur again. Trusting you will be able to grant my humble request. your petitioner as in duty bound shall ever pray

Yours respectfully -
Mrs. Cumney

RECU MAY 30 1905
 REP MAY 31 1905

Having inquired into the above mentioned Circumstance and knowing the Condition of petitioner, I concur in her ^{request} & recommend her request which I hope will meet approval of your Honor & associates.

P.S. I understand she had to borrow the amount to pay fine!

Yours truly
 J. L. [Signature]

P27/D1,107

1640

PRÉSENTÉ.....CONSEIL.....MAY 30 1905 RÉFÉRÉ.....AU *Comité*
PRÉSENTÉ.....COMITÉ.....

*Lettre de Jos. Luttrell
re. remise de frais
à Dame Cunningham
May 29/05*

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

Je, Joseph Roy _____, ayant été
nommé évaluateur pour la cité de Sainte-Cunégonde de
Montréal, jure que je remplirai fidèlement, impartialement, honnê-
tement et diligemment tous les devoirs de la dite charge, au meilleur
de ma capacité et de ma connaissance. Ainsi, Dieu me soit en aide.

Assermenté ce 11^eme

jour du mois de Mai 1965 189

à Ste-Cunégonde de Montréal, par devant

moi, le soussigné Juge de Paix

Joseph Roy

P. A. Guie J. P. ex. off.

P27/D1,107

1641

Mai 11/05
Serment d'office
de Mons. J. Roy.
évaluateur

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

PROVINCE DE QUEBEC
Cité de Ste-
Cunégonde
de Montréal.

A V I S P U B L I C

est par les présentes donné par moi, E.A. Grisé Greffier Trésorier de la Cité de Ste-Cunégonde de Montréal, que ce conseil à sa session du trentième jour de mai mil neuf cent cinq, a passé un règlement No-111 autorisant la "The Thos. Davidson Manufacturing Co. Lted." de construire un pont au-dessus de la rue Albert, dans le but de relier les bâtiments appartenant à la dite compagnie, de chaque côté de la dite rue.

Tout intéressé peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, ~~à l'Hôtel-de-Ville du soussigné,~~ à l'Hôtel-de-Ville de cette Cité.

Donné à Ste-Cunégonde de Montréal ce trente & unième jour de Mai mil neuf cent cinq.

E.A. Grisé
Greffier.

PROVINCE OF QUEBEC
City of St.
Cunegonde of Mont.

P U B L I C N O T I C E

NOTICE is hereby given by the undersigned E. A. Grisé City Clerk of the City of St Cunegonde of Montreal, that the Council of this City at a session held on the thirtieth day of May inst. has passed a By-Law authorizing "The Thos. Davidson Manufacturing Co Lted to erect a bridge on Albert Street binding their buildings on both sides of said street.

All interested can take cognizance of said By-Law at my office at the City Hall.

Given at Ste-Cunegonde of Montreal this thirty first day of May one thousand ^{nine} ~~one~~ hundred & five.

E.A. Grisé
City-Clerk.

P27/D1,107

1641
Mai 31/05 -
Avis - Règlement
No 111
Pouk Davidson

PROVINCE DE QUÉBEC
Cité de Ste-
Catherine
de Montréal.

ent par les présentes...
Cité de Ste-Catherine de Montréal...
le jour de mai mil neuf cent cinq...
No 111 autorisant la "The... Davidson Manufacturing...
Co. Ltd." de construire un pont...
Albert, dans le but de relier les bâtiments appartenant...
à la dite compagnie, de chaque côté de la dite rue.
Tout intéressé peut en prendre connaissance au...
bureau du secrétaire, à l'Hôtel-de-Ville de cette ville.
à l'Hôtel-de-Ville de cette ville.
le jour de mai mil neuf cent cinq.

Je soussigné Certifie sous serment
serment d'office que le trentepremière
jour de mai mil neuf cent cinq j'ai affiché
à la porte de l'Église & de l'Hôtel de Ville
Copie de la présente Avis Public

Sté Cuségonde 2/5/1905

J. L. O. Bullenulle Constable

E. A. Giesse City Clerk of the City of St. Catherine de
Montréal, that the Council of this City at a session
held on the thirtieth day of May last, has passed a
by-law authorizing "The Theos. Davidson Manufacturing Co.
Ltd to erect a bridge on Albert Street placing there
buildings on each side of said street.
All interested can take cognizance of said by-
law at my office at the City Hall.
Given at Ste-Catherine de Montréal this thirtieth
day of May one thousand one hundred & five.

City-Clerk.

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

Assemblée des Comités

16/5/05.

Ste-Cunégonde, Mai 15 1905 ✓

ORDRE DU JOUR

Approbation de comptes;

Eclairage de l'édifice;

Entrée du Bureau de Poste;

Pétition de Jos. Poirier;

- " du Sous-Chef & constables, re salaires;
- " de Mons. Beausoleil;
- " Dame Boileau;
- " Z. Bleau;
- " R. St-Denis re trottoirs;

Réclamation St-Henri;

Comptes re Réception civique;

Lettre de J. E. Colas;

de Jos. Poirier;

Vacance prochaine Siège No-2 Quartier Est.

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

etc., etc.

Les questions suivantes seront prises en considération :

BAJ

*les Echevins
Cardinal
Laur
cult.*

semblée

1905

Par ordre,

B. A. Grisé

Greffier-Trésorier.

P27/D1,107

Assemblée des Comités

Ste-Cunégonde, Mai 15 1905

A Mons. O. P. Fabre Maire & M. M. les Echevins
L. Hamelin - Jos. Morcotte, J. Cardinal
Art. Giuffrè - Alf. Chretien - V. Beau
& O. L. Henault.
Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée
de tous les comités et d'un comité général

aura lieu mardi, le 16^{ème} jour de mai 1905

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Par ordre,

O. P. Fabre

Greffier-Trésorier.

P27/D1,107

Je soussigné Certifie sous mon
serment d'office que le quinquiesme
jour de mai mil neuf cent-cinq j'ai
signifié copie de la présente. Avez à Messieurs
E. P. Rabien Maire J. A. Geoffrion J. N. H. H. H.
J. A. Cardinal Jos Marcotte J. Hamelin
O. J. Renault et Alf. Chretien

Landerie de Bellefleur

1642
15 Mai 1905
Avis-Assemblée de
pour les comités et
d. un comité Général
E. A. Guise

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

A V I S P U B L I C

est par les présentes donné que Dame Vve. Louis Archambault a, ce trentième jour de Mai mil neuf cent cinq, présenté une demande pour l'obtention d'une licence de magasin au No-152 rue Delisle, et que la dite demande sera prise en considération à la prochaine session de ce conseil, qui aura lieu le sept juin prochain.

Donné à Ste-Cunégonde ce trente & unième jour de Mai mil neuf cent cinq.

O. A. Grisé
Greffier

P U B L I C N O T I C E

is hereby given that Mrs. Louis Archambault, has on the thirtieth day of May inst. presented an application asking that a license for the sale liquors at her place of business situated at No-152 Delisle St. be granted her; said application will be taken into consideration by the Council of this City at its next session, which, will be held on the seventh of June next.

Given at St Cunegonde this thirty first day of May, one thousand nine hundred & five.

O. A. Grisé
City-Clerk.

Je soussigné Certifie sous mon
Serment d'office avoir le trentième jour
de mai mil neuf cent cinq affiché copie
de la présente avis Public a la porte de
l'Hotel de Ville de Ste Genevieve

St Genevieve 31/5/1905

Alias Tourangeau

1642
May 31/05

Ce avis ne requiert
de Dames St Chevaliers
pour l'oeuvre de Mergues

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 16 Mai 1905

A Messrs le Maire C. P. Fabien, J. A. Cardinal, V. Viau,
Jos. Marcotte, L. Namelin, Alf. Chrétien, Arthur
Geoffriou, O. L. Ninault

Messieurs,

E. A. Grisé Avis spécial vous est donné par les présentes, par moi,
J. P. Robert, Greffier, qu'une assemblée spéciale de ce Conseil, aura
lieu mercredi le 17^{me} jour de Mai 1905
à huit heures de l'après-midi.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Réception des Rapports de Comités
Octrois de licences d'hôtels & magasins
etc., etc

E. A. Grisé
Greffier.

P27/D1,107

Je soussigné certifie sous mon serment
D'office que le seize-ième jour du mois
de mai mil neuf cent-cinq, j'ai signifié
Copie de la présente avis à Messieurs
Fabien Maire O L. Henault J A Cardinal
J U A Geoffrion Jos Marcotte J Vian
J Hamelin & Alf Chrétien

Ste Eunegonde 16/5/1905

J Geo D Belliveau

1643

16 mai 1905
Avis - Assemblée spe-
ciale. E. A. Grise

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

BUREAU:
4 ST. LAURENT.

TELEPHONE, MAIN 7.

#17
Georges A. Bourdeau

NOTAIRE

Montréal, 7 Juin 1905

A Son Honneur le Maire

& à Messieurs les Conseillers

de la Cité de Ste-Cunégonde de Montréal-

MESSIEURS:-

En référant à un acte de Notification et Protêt en date du 27 Novembre 1902, que j'ai fait signifier à la Cité de Ste-Cunégonde, vous pourrez constater que je tiendrais cette dernière responsable de toute dépréciation pouvant résulter à ma propriété de la rue Duvernay, par suite de la permission accordée à la MONTREAL ROLLING MILLS COY", de construire un chemin de fer à travers la dite rue,

Que depuis, la cité a de plus permis à la dite Compagnie d'ériger en travers de la rue, une clôture temporaire qui est cependant encore là depuis deux ans.

Que ce chemin et cette clôture ont complètement changé l'aspect de la rue Duvernay qui ressemble aujourd'hui à une ruelle.

Les locataires qui habitaient mes logements, qui m'avaient toujours bien payés, ne voulant pas tolérer cet état de chose, sont partis; et j'ai été obligé de les remplacer par une classe plus pauvre de locataires qui sont les seuls aujourd'hui à vouloir habiter ces lieux.

P27/D1,107

TELEPHONE, MAIN 7.

Georges A. Bourdeau

NOTAIRE

Montréal, 190.....

Ces derniers, évidemment, n'ont pas les mêmes moyens de payer leur loyer; et précisément pour cette raison, j'ai perdu depuis l'automne 1902 au 1er de mai dernier (1905) une somme de deux cent trente quatre piastres et vingt cinq cents pour loyers que je n'ai pu collecter de ces derniers.

De plus, je me permets de vous faire remarquer que les bouches d'égout de la rue Duvernay, étant entre la clôture et les bâtisses du Rolling Mills, les employés de la Cité ne peuvent y avoir accès, de sorte qu'à plusieurs reprises des bouches d'égout ont été obstruées et que l'eau s'est répandue dans les caves de ma maison.

En conséquence, MESSIEURS, je vous notifie que je réclamerai de la Cité, les dommages que j'ai déjà subis et ceux que je pourrai subir par la suite.

Comptant, MESSIEURS, sur votre justice, j'espère que vous ferez droit à mes justes réclamations.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre tout dévoué,

Joseph Brunneau
37 Bleury

REÇU..... JUN 7- 1905

REP..... JUN 10 1905

Georges A. Bourgeois

NOTAIRE

PRÉSENTÉ au CONSEIL JUN 7- 1905

RENGOYÉ AU COMITÉ GÉNÉRAL

PRÉSENTÉ COMITÉ

1643

7 juin 1905

Lettre de remerciement

de J. Bourgeois

Joseph Bourgeois
37 Avenue

P27/D1,107

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 18 Mai 1905.

Reçu du Trésorier de la Cité de Ste-Cunégonde de Montréal,
mon certificat de licence d'hôtelier pour l'année 1905.

Amand Houly
St X Brazeau

Paquerite Hurlibios
et pour St X Gapiere
Liaillors

A. Bourget
St X. Fiquette par St Doré (Leman)

A. J. Leves 3124 Gaudin St
P. B. Durand 3162. n. Gome

(Mr. Julien Martineau
par M. Berthand)
Alfred Labueque
W. Ladieu

J. E. Carpentier
A. Bouthillier par J. Messier
Dominica Curson

J. Desjardis
St Jean
J. B. Piché
par Gravel Augustin
Hemi A. Lacoste
F. J. St Jean
L. Verdun

Augustine Racine
Re Ammand Houly

Jacq. Thibault
Par M. Houly

1644.

Reus. pour
Licence d'hôtels
levés le
18 mai 1905

P27/D1,107

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

1644
Soumission de
Mons. D. Chevré

Escalier en pierre
du bureau de poste

REÇU JUN - 7 1905

REP.....JUN 10 1905

Acceptée le 7 Juin/05

St Cunogonde
5^e Juin 1905

A la Cité de
St Cunogonde

Je soussigné
m'engage à faire
la maçonnerie et fournir
la pierre de taille pour
un perron qui doit être
érigé à l'otille de Vuille
de St Cunogonde
pour la somme de
Deux cent quatre vingt
quatre parties \$ 295⁰⁰/_{xx}

Acceptée
le 7 Juin/05

Je suis
Votre ami
D. Chevré

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 18 Mai 1905.

Reçu du Trésorier de la Cité de Ste-Cunégonde de Montréal, mon
certificat de licence de magasins pour l'année 1905.

Robert père

E. H. Montpetit

D. Braucher

J. M. Gagné

Th. M.

Swamin Gayer

Th. M.

G. Lavigne A. Ribidy

St. M.

Aure Legault par G. Legault
J. O. Doud par J. A. Bellet

A. Brunet - A. Hebert

M. Ouellette.

Arthur M. Crocy.

A. Maloney & Lepaume

L. Legault

O. Legault

H. Desrosiers
ou Blouin

Louis Archambault

R. Legault

1645

Recus pour
Licences de Magasins
levées le 19 mai
1906

P27/D1,107

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

➡➡➡ NO. 1106 RUE ST-ANTOINE. ←←←

238 ST-FERDINAND St. Henri de Montreal, 7 Juin 1905

M

Doit à **ALPHONSE CHARRETTE,**

Entrepreneur en Maçonnerie, **ELS**

Ouvrages en pierre de taille,

EXCAVATIONS et CANAUX, etc.



Je soussigné de faire le creusage et la Bette
et la maçon et fournis tout la pierre et taillé
pour un escalier sur rue vinet pour le bureau
de Post Office tel qui indique les plans
pour la somme de \$ 340 ⁰⁰
Trois cent quarante fraste

Alphonse Charrette

REP JUN 10 1905

P27/D1,107

Soumission

1645

REÇU.....JUN. - 7 1905

Soumission pour
escalier en pierre
à l'entrée du bureau
de poste, par
Mons. Alp Charrette

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

BELL TELEPHONE EAST 244

MERCHANTS' TELEPHONE 244

Lymburner & Mathews

ENGINEERS AND MACHINISTS

DIE MAKERS FOR LEATHER, RUBBER, PAPER, &c.

Brass Moulders, Harness and Carriage Trimmings, Oréide, Nickle, Close and Electro Silver Platers and Gilders.

Mouleurs en Cuivre, Garnitures de Harnais et Voitures, Plaqueurs en Oréide, Nickle, Argenteurs et Doreurs

1957 AND 1959 ST. CATHERINE STREET,

AFTER 10th JULY
Corner Commissioners & Berri Sts.

Montreal, 14 Juin, 1905. 190

M. M. du Conseil de la

Cité de Ste. Cunegonde.

Soumission pour pompe à Incendies.

capacité 700 gal.

Nous vous fournissons une pompe "Lafrance" Seconde grandeur livrée à Ste. Cunegonde avec garantie de fonctionnement parfait, pour la somme de Sept Mille cinq cents (\$7500.00) dollars.

Esperant être favorisés de la commande.

Nous nous soucrivons,

Vos tout dévoués serviteurs

Lymburner & Mathews.

REP JUN 22 1905

P27/D1,107

[Faint handwritten signature]

*1675
Juin 14/05
Demande pour
pompe a incendie
Lyonsnes & Mathews*

PRESENTED TO CONSEIL JUN 15 1905 + JUN 21 1905 *ne fut pas*
PRESENTED TO COMITE *acceptée.*

STRAINING AND MACHINISTS
ENGINEERS & ARCHITECTS

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

Ordre du jour.

25/5/05.

- Eclairage de l'Hôtel-de-Ville;
- ✓ Compilation de la Charte et les questions qui s'y rattachent;
- ✓ Pétition du Cercle Ste-Cunégonde;
- Pétition de Mons. A.P. Mathieu;
- ✓ Achat du charbon; ✓
- Approbation de comptes;
- Impressions des réglemens;
- ✓ Pétition de Mons. Z. St-Jean;
- ✓ Lettre de Mons. Louis Guyon;
- Pétition de Mons. Jos. Beausoleil;
- ✓ Rapport de Mr. Alph. Piché re balance publique.

etc., etc.

B.A.S.

BUREAU DE LA VILLE DE MONTRÉAL

mai 23 1905

M. M. M.
Jos. Marcotte -
Lionel - Alf Chuteau.
caulh.

donné qu'une assemblée

mai 1905

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

tion :

Par ordre,

O. A. Guse
Greffier-Trésorier.

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, *Mai 23* 1905

A Mons. C. P. Fabien, Maire M. M. Les
Echevins L. Hamelin, Jos. Marotte -
J. Cardin - Art. Geoffroy - Alf. Chuteau.
Valéri Stau - O. Henault.
Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée
de tous les comités et d'un comité général

aura lieu *Judi*, le *2^{ème}* jour de *Mai* 1905
à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Par ordre,

C. A. Guse
Greffier-Trésorier.

P27/D1,107

Je soussigné Certifie sous mon
Serment d'office que le vingt-quatrième
jour de mai mil neuf cent-cinq j'ai
signifié Copie de la présente avis à Messieurs
G P Fabien Maire O F Benault J A Cardinal
Jas Marcotte Ludger Hamelin J U A Geoffroy
Vivier & Alfred Chrétien

J L D Bellefleur Constable

1646

MAY 25 1905

Avis-re assemblee
des Comités

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

Ste. Cunegonde, June 8, 1905.
FIRE APPARATUS

CITY OF STE. CUNEGONDE OF MONTREAL.

Sealed bids for furnishing the City of Ste. Cunegonde of Montreal with the following viz:
One steam fire engine of a capacity of 800 gallons; one aerial ladder and equipment; one combination hose waggon and chemical engine and equipment. The latter to carry one thousand feet of hose.
Bids will be received until 5 o'clock p.m. Wednesday, June 14, 1905.
The City reserves the right to reject any and all bids.
Proposals to be marked "Proposals for Fire Apparatus," and addressed to Dr. J. A. Cardinal, Chairman of Fire and Police Committee, care City Clerk's Office.
E. A. GRISE,
City Clerk.
137 3

Star of June 9/05

Ste-Cunegonde, June 8 1905.

FIRE APPARATUS
City of Ste-Cunegonde of Montreal

Sealed bids for furnishing the City of St Cunegonde of Montreal with the following viz.
One steam fire engine of a capacity of 800 gallons; one aerial ladder and equipment; one combination hose wagon and chemical engine and equipment. The latter to carry one thousand feet of hose
Bids will be received until 5 o'clock P. M. wednesday June 14 1905.
The City reserves the right to reject any and all bids
Proposals to be marked " Proposals for Fire Apparatus" and addressed to Dr. J. A. Cardinal, Chairman of Fire and Police Committee.
Care City Clerk's office

E. A. Grise
City-Clerk

*La Presse
Le Canada*

P27/D1,107

Ste-Cunegonde, June 8 1905.

FIRE APPARATUS

City of Ste-Cunegonde of Montreal

Sealed bids for furnishing the City of St Cunegonde of Montreal with the following viz.

One steam fire engine of a capacity of 800 gallons; one aerial ladder and equipment; one combination hose wagon and chemical engine and equipment. The latter to carry one thousand feet of hose

Bids will be received until 5 o'clock P. M. wednesday June 14 1905.

The City reserves the right to reject any and all bids

Proposals to be marked " Proposals for Fire Apparatus" and addressed to Dr. J. A. Cardinal, Chairman of Fire and Police Committee.
Care City Clerk's office

E. A. Grisé

City-Clerk

*La Presse
Le Canada*

P27/D1,107

S O U M I S S I O N S

Appareils à Incendie.

Cité de Ste-Cunégonde de Montréal

Des soumissions sont demandées par la Cité de Ste-Cunégonde pour une pompe à incendie d'une capacité de 800 gallons; d'une échelle aérienne de 70 pieds de longueur avec outillage complet, et d'une voiture à boyaux combinée avec pompe chimique de 50 gallons et pouvant contenir mille pieds de boyaux avec tout l'outillage nécessaire.

Ces soumissions cachetées seront reçues jusqu'à 5 heures du soir mercredi le 14 courant et devront être marquées (" Soumissions pour Appareils à incendie ") et adressées à Mons. le Dr. J. A. Cardinal, président de la Commission de Police & Incendie, Bureau du Greffier Ste-Cunégonde de Montréal.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

E. G. G. G.
Greffier-Trésorier.

*La Presse
Le Canada*

1646
SOUSSIONS DEMANDÉES

JUN - 8 1905

Copies des annonces
dans les journaux
La Presse
Le Canada
Le Star

SOUSSIONS
pour appareils
à incendie

minutes reçues.

La Cité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des sou-

Officier-Inspecteur

[Signature]

P27/D1,107

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

Edward Gurney, President.

W. H. Carrick, Vice Pres.

R. J. Lockhart, Managing Director.

OXFORD
LINE OF
STOVES & RANGES.
COAL, WOOD OR GAS
HOLLOW WARE.
HOT AIR FURNACES
AND
REGISTERS.



OXFORD
LINE OF
STEAM & HOT WATER
RADIATORS.
STEAM & HOT WATER
BOILERS.
SOIL PIPE & STEAM FITTINGS.

The Gurney-Massey Company.
LIMITED.

Montreal, May 26, 1905.

The Mayor,
Town of St. Cunegonde,
City.

Dear Sir:-

We hear that you are in the market for an 8 ton Wagon Scale, 22 ft Platform, with trypod and compound beam. We would be pleased to furnish you with this Scale put in, we to furnish lumber and labor to put the Scale in, and you to build the foundation. We make you an exceptionally low figure on this of \$220.00. The reason we are making this low quotation is that we would like to get our Scales installed in the town of St. Cunegonde. As far as the quality is concerned, we stand equal to Fairbanks in every respect. We supply Scales all over the Dominion, to the C. P. R., G. T.R., I. C. R., and lots of small Scales throughout the Dominion. We are not new manufacturers as we have been making Scales for the last forty-five years. We hope you will see your way to favour us with your order, and if you do we assure you we will give you a Scale you will be proud of.

Awaiting your reply, we are,

Yours truly,

The GURNEY SCALE CO. Ltd.,

Per

R. J. Lockhart

*Recu Hopland
Recu 28/6/05*

1647
Soumission
pour balance
de 16 000 \$

Gurney Massey Co
26 mai 1905

P27/D1,107

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

Province de Québec

✧ CITE DE STE-GUNEONDE ✧

☛ DE MONTREAL. ☛



A. M. M.
alf. Chrétien
O. L. Hénauld, Echevin 5

Monsieur,

Sachez que ce Conseil s'est, le septième
jour de Juin 1905 ajourné à Mercredi
le quinzième jour de Juin 1905
Léonie Vébert
Ass. Greffier.

P27/D1,107

1647
12 Juin 1905

AVIS D'AJOURNEMENT

Ass. Greffier

Je soussigné certifie sous mon
Serment d'office que douzième de juin
Mil neuf cent cinq, j'ai signifié Copie de la
présente Avis d'ajournement à Messieurs Alf Chretien
O J Henault

Ste Genevieve 12/6/1905
J B Lagasce

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

St-Cunigonde, Mai 29 1905

A Messrs C. P. Fabien, Maire, M. M. les Echevins
L. Hamelin, Jos. Marcotte, J. Cardinal,
Arb. Geoffron, Alf. Chretien, V. Vau +
O. Bernault.

Monsieur,

Avis spécial vous est donné par les présentes, par moi,
~~J. P. Robert~~ C. A. Guse, Greffier, qu'une assemblée spéciale de ce Conseil, aura
lieu mardi le 30^e jour de mai 1905
à huit heures de l'après-midi.

Les questions suivantes seront prises en considération :

- Reception "Rapports des Commissions";
- Entrée du bureau de poste;
- Requête de Mons. Alf. Meloche pour
ouverture de magasin;
- Permis d'exhiber des annonces +
curiosités;
- Requête de Mons. Jos. Lefebvre;
- Règlement de pont. Thos Davidson & Co.

C. A. Guse
Greffier.

Je soussigné Certifie sous mon serment
d'office que le vingt-neuf-iesme jour
de mai Mil neuf cent cinq j'ai signifié
Copie de la présente avis, a Messieurs
E P Fabien Maire O F Hénauld La Cardinal
Jos Marcotte Judger Hamelin J La Geoffrion
J Vian & Alfred Château

Ste Eulégonde 29/5/1905

Louis Gagné Comtable

1648

MAY 29 1905

Avis re assemblee
reguliere

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

Séance du 14 courant

Ordre du jour pour les différents comités

- 1 Réception des soumissions pour appareils à incendie;
- 2 Exhibition d'animaux & curiosités dans les limites de la cité;
- 3 Pétition de Mons. Jos. Luttrell en faveur de Geo. Cunningham, demandant la remise de l'amende et des frais (\$7,00) imposés par la Cour du Recorder;
- 4 Question des cheminées "Luttrell Co" et toutes autres cheminées nuisibles (par Dr. Cardinal)
- 5 Question des tramways. (par Dr. Cardinal)
- 6 Pétition Thos. Davidson re pavage en scories en face de leurs bureaux.
- 7 Réclamation de Mons. Jos. Bruneau pour dommages qu'il aurait souffert rue Duvernay;
- 8 Pétition St-Jean Baptiste re souscription. (Une somme de 40 à 50 piastres suffirait parait-il)
- 9 Requête de F. X. Chadillon demandant l'internement de Philippe Gauthier. (L'internement ou pension coûterait à la municipalité 36,00 par année;
- 10 Soumission de J. E. Colas, re puisards.
etc., etc.

1905

les échevins
Marcotte
G. L. Nivault

donné qu'une assemblée

1905

Dille.

bous appa

L. V.

etc, etc

Par ordre,

Léonie Vibert
Ass.-Greffier-Trésorier.

P27/D1,107

Ste-Cunégonde, 13 Juin 1905

A Mons. le Maire C. P. Fabien, M. M. les échevins
Ludger Hamelin, J. A. Cardinal, Jos. Marcotte,
V. Vidu, Arthur Geoffrion, Alf. Chrétien & O. L. Hénault
Monsieur,

Avis vous est par le présent donné qu'une assemblée
de tous les comités et d'un comité général

aura lieu mercredi, le 14^{me} jour de Juin 1905

à sept heures et demie p. m. dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Les questions suivantes seront prises en considération :

Réception des soumissions pour appa-
reils à Incendies;
etc, etc

Par ordre,

Léonie Vibert
Ass.-Greffier-Trésorier.

P27/D1,107

Je soussigné certifie sous mon
Serment - d'office que le treizième
jour de juin mil neuf cent cinq
j'ai signifié copie de la présente avis
à Messieurs E P Fabien Maire O L Hénault
Vian J A Cardinal Jos Marcotte
J U A Geoffrion J Hamelin & Alf Chretien

Ste Euzégonde 13/6/1905

Landeric de Bellefeuille

1648
13 Juin 1905
Cours - assemblée de tous
les comités, et d'un comité
général
Landeric de Bellefeuille

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

8

Ste. Cunegonde 29mai 1905.

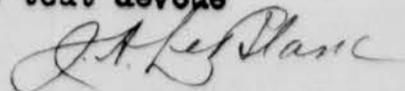
A.M.le Maire et MM.les Echevins,
Messieurs.,

Je suis charge par l'association St. Jean-Baptiste de faire
appel a la generosite du conseil de Ville, pour venir en aide a la section
a cause des depenses qu'occasionne les Fêtes Nationales du 24 juin.

Comptant sur votre souscription

Je demeure

Votre tout devoue



Secrétaire

REÇU.....MAY 30 1905

REP.....MAY 31 1905

RÉFÉRÉ.....A FINANCES JUN 7- 1905

P27/D1,107

SECRET

1649
29 Mai 1905
Souscription de
maade de
Mss. St Jean Bte

SECRET

SECRET

SECRET

FINANCES

COMITE

CONSEIL

JUN 7 - 1905

SECRET

SECRET

P27/D1,107

Deux documents

portent

le même numéro

d'archives

P27/D1,107

Telephone Bell Main 3956
des Marchands 1291



Bureau du
Greffier de la Cite,
Hotel de Ville

St. Cuneigande, 13 Juin 1905

Mrs. Chier - L. Binault - M. Ducharme - L. D'Amore -
Alph. Brunet - G. T. R. superannuation - D. Mercure - Geo. Paré.
Nantel - E. Cardinal. Thos. Lafreniere - J. Hamelin - J. Nederg.
J. A. Raionard - P. Dupuis - J. G. Bugeron - P. Paquin -
L. Duc. armd. que - Phil. Valiquette - L. Lynburner - A. Delisle.
J. A. Rock - Thos. Gifford - C. Dufort - J. Marcotte - E. Darnest - W. Bardalou
L. Hamelin.

Monsieur.

Vous êtes par les présentes
avisé que votre propriété portant les nos.

à été augmentée ~~comme il est la valeur~~

rielle. En conséquence si vous avez des plaintes,

à faire valoir veuillez si vous plaît vous présenter

à nos bureaux à l'Hotel de Ville. Nous serons à votre disposition

les 20, 21-22-23 Juin courant de une heure à cinq heures de l'après

midi

Bureau des Évaluateurs.

Hotel de Ville St. Cuneigande.

J. Mathieu
Secrétaire.

1649

13 Juin 1905

Avis aux propriétaires
dont les taxes ont été
augmentées.

Sec. évaluateurs.

P27/D1,107